

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 570**25 juillet 2001****SOMMAIRE**

Cable & Wireless Global Businesses International, S.à r.l., Luxembourg	27314	Nicolux, S.à r.l., Steinfort	27329
IN Holdings II, S.à r.l., Luxembourg	27331	Nikodos S.C.I., Luxembourg	27330
IN Holdings II, S.à r.l., Luxembourg	27344	Nikodos S.C.I., Luxembourg	27330
IN Holdings II, S.à r.l., Luxembourg	27346	Nord Finance, Strassen	27329
Inveshor Investment, S.à r.l., Luxembourg	27314	Nord Finance, Strassen	27329
Inveshor Investment, S.à r.l., Luxembourg	27316	Nouvelle Photokalliste, S.à r.l., Luxembourg	27331
Ishisumi S.A., Luxembourg	27317	Obringer-Lux, S.à r.l., Frisange	27331
J.G.M.B. Finance Holding S.A., Luxembourg	27319	Oceane Company, S.à r.l., Luxembourg	27346
J.G.M.B. Finance Holding S.A., Luxembourg	27320	Optique Howald S.A., Howald	27346
Jivelmar S.A., Luxembourg	27317	Orona Participations, Luxembourg	27347
Jivelmar S.A., Luxembourg	27317	Orphée S.A., Strassen	27346
Jobelux S.A., Luxembourg	27317	Orphée S.A., Strassen	27346
K.B.P.G. International Holding S.A., Luxembourg	27318	Orthopédie Générale, S.à r.l., Luxembourg	27347
Khrunichev, S.à r.l., Luxembourg	27318	P.F.H. Lux S.A., Luxembourg	27329
Kirke S.A.H., Luxembourg	27319	Parnaso S.A.H., Luxembourg	27347
Klees Gestion, S.à r.l., Luxembourg	27321	Peinture Lahyr Boris, S.à r.l., Leudelange	27348
Klees Gestion, S.à r.l., Luxembourg	27321	Peinture Lahyr Boris, S.à r.l., Leudelange	27348
La Foncière, S.à r.l., Bertrange	27318	Peinture Laruccia, S.à r.l., Luxembourg	27347
Landsman S.A., Luxembourg	27319	Perrard, S.à r.l., Luxembourg	27347
Laperre S.A., Esch-sur-Alzette	27316	Pertuy Construction (anc. Pertuy-GTFC), Maxéville	27348
Limpide S.A., Luxembourg	27320	Pertuy Construction, succursale de Luxembourg, Luxembourg	27348
Linden, S.à r.l., Münsbach	27320	Phare, Strassen	27349
Linster High Tech S.A., Luxembourg	27322	PLR International S.A., Strassen	27349
Lukos S.A., Luxembourg	27322	Plerain S.A., Luxembourg	27349
Lux-Garantie, Sicav, Luxembourg	27323	Powergen Luxembourg Holdings, S.à r.l., Luxembourg	27330
Lux-Puglia S.A., Luxembourg	27323	Powergen Luxembourg Investments, S.à r.l., Luxembourg	27348
Luxdrinks S.A., Luxembourg	27322	Powergen Luxembourg Securities, S.à r.l., Luxembourg	27328
Luxembourg Energy Capital Management, S.à r.l., Luxembourg	27322	PPLG Lux Finance, S.à r.l., Luxembourg	27349
M.D.S. Holding S.A., Luxembourg	27320	Pria-Lux, S.à r.l., Luxembourg	27350
MC & Cie (Holding) S.A., Luxembourg	27326	Pro Deco International S.A., Luxembourg	27350
MC & Cie (Holding) S.A., Luxembourg	27326	Pro Deco International S.A., Luxembourg	27350
MC & Cie (Holding) S.A., Luxembourg	27326	Star Venture I S.C.p.A., Luxembourg	27351
MC & Cie (Holding) S.A., Luxembourg	27326	Star Venture I S.C.p.A., Luxembourg	27356
MC & Cie (Holding) S.A., Luxembourg	27327	Suez Asia Equity, Suez Asia Equity Management S.A., Luxembourg	27356
Medico-Plan, S.à r.l., Luxembourg	27325	Suez Asia Equity, Suez Asia Equity Management S.A., Luxembourg	27358
Medico-Plan, S.à r.l., Luxembourg	27326	Taxis Metropol, S.à r.l., Luxembourg	27360
Menrac International S.A.	27325	The First Korea Smaller Companies Fund, Luxembourg	27358
Menuiserie Chimello, succ. Jelsma & Leyder, S.à r.l., Luxembourg	27328		
MIP, S.à r.l., Luxembourg	27328		
Mineral Financing, S.à r.l.	27328		
Minorco International S.A.H., Luxembourg	27327		
Mobag, S.à r.l., Schifflange	27329		

**CABLE & WIRELESS GLOBAL BUSINESSES INTERNATIONAL, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg, 29, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 63.922.

Extrait des résolutions prises par une Assemblée Générale Extraordinaire du 4 décembre 2000

La démission de Monsieur Patrick Shanley de son mandat de gérant de la Société avec effet au 5 décembre 2000 a été actée.

Est nommé gérant de la Société, avec effet au 5 décembre 2000, Monsieur Conor O'Leary, employé privé, demeurant 53 Westfields, Limerick Road, Ennis, County Clare, Irlande.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2000.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2001, vol. 547, fol. 100, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(01771/280/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

INVESHOR INVESTMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.
R. C. Luxembourg B 68.325.

In the year two thousand, on the twenty-fourth of December.

Before Us Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

1) COMERCIAL INVERSORA HORUBLENDA S.L., a private limited liability company with registered office at C.I. Dalia 387 - p. 7, 28109 Madrid, Spain,

here represented by Mrs Arlette Dostert, private employee, residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy given in Madrid, Spain, on 20 December, 2000,

2) LUNDY, S.à r.l. a company with registered office at L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans,

here represented by Mrs Arlette Dostert, private employee residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy given in Luxembourg, on 20 December, 2000.

Said proxies after signature ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Said appearing parties, through its proxyholder, have requested the undersigned notary to state that:

- The appearing parties are the sole shareholders of the private limited liability company («société à responsabilité limitée») existing under the name of INVESHOR INVESTMENT, S.à r.l., R.C. B Number 68.325, with registered office in Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary dated 25th January 1999, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 289 of 26th April 1999.

- The Articles of Incorporation have been amended pursuant to a deed of the undersigned notary dated 14th December 2000, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

- The Company's capital is set at seven hundred and fifty thousand (750,000.-) euros (EUR), represented by seven thousand five hundred (7,500) shares of a par value of one hundred (100.-) euros (EUR) each, all fully subscribed and entirely paid up.

- The agenda is worded as follows:

1.- Increase of the capital of the company by an amount of 75,000.- euros so as to bring it from its present amount of 750,000.- euros to 825,000.- euros by the issue of 750 new shares of 100.- euros each, together with a total issue premium of 195,000 euros.

2.- Subscription and payment by contribution in kind of 750 new shares by LUNDY, S.à r.l.

3.- Subsequent amendment of Article 6 of the Articles of Incorporation in order to reflect such capital increase.

The shareholders ten passed the following resolution:

Resolution

The corporate capital of the company is increased by seventy-five thousand (75,000.-) euros to bring it from its present amount of seven hundred and fifty thousand (750,000.-) euros to eight hundred and twenty-five thousand (825,000.-) euros by the creation and issue of seven hundred and fifty (750) new shares of a par value of one hundred (100.-) euros each.

The new shares have all been subscribed by LUNDY, S.à r.l., with registered office at L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans, and they have been paid-up for their par value together with an issue premium of one hundred and ninety-five thousand (195,000.-) euros by a contribution in kind of part of a loan of the same amount against the company.

It results from a declaration drawn up in Luxembourg on 20 December, 2000, and signed by MeesPIERSON TRUST (LUXEMBOURG) S.A., a company with registered office at L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans, acting in its capacity as sole manager of INVESHOR INVESTMENT, S.à r.l., that the contributed parts of the loans are valued at 270,000.- euros, the interim accounts of said company as at 15 December, 2000 having been attached thereto.

It results likewise from a certificate issued in Luxembourg by LUNDY, S.à r.l., prenamed, on 20 December, 2000, that:

«- the debt is an executable instrument and is based on written loan documentation,

- the debt is unquestionable, outstanding and immediately payable,

- the debt reflects the existing debt between the various partners involved,
- nothing opposes to the contribution of the amount of 270,000,- euros.»

Such declaration, interim accounts and certificate, after signature ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

As a consequence of this increase of capital, Article 6, first paragraph of the Articles of Incorporation is amended and shall henceforth have the following wording:

«**Art. 6. First paragraph.** The Company's capital is set at eight hundred and twenty-five thousand (825,000.-) euros (EUR), represented by eight thousand two hundred and fifty (8,250) shares of a par value of one hundred (100.-) euros (EUR) each, all fully subscribed and entirely paid up.»

Valuation

For registration purposes the increase of capital together with the issue premium is valued at ten million eight hundred and ninety-one thousand seven hundred and seventy-three (10,891,773.-) Luxembourg francs.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and French texts, the English version shall prevail.

The document having been read and translated to the proxyholder of the appearing party, this persons signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille, le vingt et un décembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) COMERCIAL INVESORA HORUBLENDA S.L., une société à responsabilité limitée avec siège social à C.I. Dalia 387 - p. 7, 28109 Madrid, Espagne,

ici représentée par Madame Arlette Dostert, employée privée, avec adresse professionnelle au 10, rue Antoine Jans, L-1820 Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée à Madrid, le 20 décembre 2000,

2) LUNDY, S.à r.l., une société à responsabilité limitée avec siège social à L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans, ici représentée par Madame Arlette Dostert, employée privée, avec adresse professionnelle au 10, rue Antoine Jans, L-1820 Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Lesquelles procurations, après signature ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentaire, demeureront annexées aux présentes pour être enregistrées en même temps.

Lesquelles comparantes, par leur mandataire, ont prié le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- les comparantes sont les seuls associées uniques de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de INVESHOR INVESTMENT, S.à r.l., R.C. B Numéro 68.325, ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant un acte du notaire instrumentaire en date du 25 janvier 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Numéro 289 du 26 avril 1999.

- Les statuts de ladite société ont été modifiés par un acte du notaire instrumentaire en date du 14 décembre 2000, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

- Le capital social de la Société est fixé à sept cent cinquante mille (750.000,-) euros (EUR), représenté par sept mille cinq cents (7.500) parts sociales d'une valeur nominale de cent (100,-) euros (EUR) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

- L'ordre du jour est conçu comme suit:

1.- Augmentation du capital social de la Société à concurrence de 75.000,- euros pour le porter de son montant actuel de 750.000,-euros à 825.000,- euros par l'émission de 750 nouvelles parts de cent euros chacune, ensemble avec une prime d'émission totale de 195.000,- euros.

2.- Souscription et libération par apport en nature de 750 nouvelles parts par LUNDY, S.à r.l.

3.- Modification subséquente de l'article 6 des statuts.

Les associés ont abordé l'ordre du jour et ont pris la résolution suivante:

Résolution

Le capital social de la société est augmenté à concurrence de soixante-quinze mille (75.000,-) euros pour le porter de son montant actuel de sept cent cinquante mille (750.000,-) euros à huit cent vingt-cinq mille (825.000,-) euros par la création et l'émission de sept cent cinquante (750) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de cent (100,-) euros chacune.

Les nouvelles parts sociales ont toutes été souscrites par LUNDY, S.à r.l., avec siège social à L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans, et elles ont été libérées pour leur valeur nominale ensemble avec une prime d'émission de cent quatre-vingt-quinze mille (195.000,-) euros par un apport en nature d'une partie de la créance d'un même montant envers la société.

Il résulte d'une déclaration dressée à Luxembourg, le 20 décembre 2000, et signée par MeesPIERSON TRUST (LUXEMBOURG) S.A., une société avec siège social à L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans, agissant en tant que gérant unique de INVESHOR INVESTMENTS, S.à r.l. que les parties des créances apportées sont évaluées à 270.000,- euros, les comptes intérimaires au 15 décembre 2000 de ladite société y étant annexés.

Il résulte également d'un certificat émis à Luxembourg par LUNDY, S.à r.l., préqualifiée, en date du 20 décembre 2000, que:

«- La créance est un instrument exécutoire et est basée sur un contrat de prêt par écrit.

La créance est certaine, liquide et exigible.

La créance reflète la créance existante entre les différentes parties concernées.

- Rien ne s'oppose à l'apport du montant de 270.000,- euros.»

Ces déclarations, comptes intermédiaires et certificat, après signature ne varient par le mandataire et le notaire instrumentaire demeureront annexés aux présentes pour être enregistrés en même temps.

Suite à cette augmentation du capital social, l'article 6, alinéa premier des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 6. alinéa 1^{er}.** Le capital social est fixé à huit cent vingt-cinq mille (825.000,-) euros (EUR), représenté par huit mille deux cent cinquante (8.250) parts sociales d'une valeur nominale de cent (100,-) euros (EUR) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.»

Evaluation

Pour les besoins de l'enregistrement, l'augmentation de capital est évaluée à dix millions huit cent quatre-vingt-onze mille sept cent soixante-treize (10.891.773,-) francs luxembourgeois.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes, qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même comparante et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, celle-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: A. Dostert, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2000, vol. 7CS, fol. 68, case 10. – Reçu 108.918 francs.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 janvier 2001.

A. Schwachtgen.

(01887/230/140) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

INVESHOR INVESTMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.

R. C. Luxembourg B 68.325.

Statuts coordonnés suivant l'acte N° 1712 du 21 décembre 2000 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2001.

A. Schwachtgen.

(01888/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

LAPERRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4031 Esch-sur-Alzette, 49, rue Zénon Bernard.

R. C. Luxembourg B 54.010.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 7 septembre 2000

Après avoir examiné les comptes annuels au 31 mars 2000, l'assemblée entend le rapport du conseil d'administration ainsi que le rapport du commissaire aux comptes, et, après en avoir délibéré, elle prend, chacune à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1) Les rapports du conseil d'administration ainsi que du commissaire aux comptes sont acceptés.

2) Le bilan et compte Pertes et Profits au 31 mars 2000 sont approuvés.

3) L'assemblée décide que:

- le bénéfice s'élevant à LUF 1.745.964,- est reporté à nouveau.

4) L'assemblée donne décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes pour leurs mandats respectives.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée, après lecture du procès-verbal qui est signé par le président, le secrétaire et le scrutateur.

Signature / Signature / Signature

Le président / Le secrétaire / Le scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2000, vol. 547, fol. 80, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(01905/725/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

ISHISUMI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 61.951.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 26 juillet 2000 que:

- Monsieur Martin Enz, Juriste, demeurant à Zürich, Suisse a été élu Administrateur en remplacement de:
- Monsieur Christophe de Weck

Luxembourg, le 5 janvier 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2001, vol. 548, fol. 10, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(01890/802/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

JOBELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 30.360.

Le bilan de la société au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2001, vol. 547, fol. 90, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2001.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(01895/794/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

JIVELMAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 4, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 42.498.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 9 janvier 2001, vol. 548, fol. 6, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(01894/565/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

JIVELMAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 42.498.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire tenue le 16 mai 2000

3. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne à l'unanimité des voix décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'ensemble des mandats jusqu'à ce jour;

Leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de 2005.

4. L'Assemblée décide de supprimer la mention de la valeur nominale des actions émises.

5. L'assemblée décide de convertir la monnaie d'expression actuelle du capital social, et de tous autres montants figurant dans leurs statuts de francs luxembourgeois (LUF) en euros (EUR) au taux de change égal à 40,3399 LUF pour 1,- EUR.

6. L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de 372,66 EUR pour le porter de son montant actuel de 867.627,34 EUR (huit cent soixante-sept mille six cent vingt-sept euros trente-quatre cents) à 868.000,- EUR (huit cent soixante-huit mille euros) par incorporation de bénéfices reportés.

7. L'assemblée décide d'adapter l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social souscrit de la société est fixé à huit cent soixante-huit mille euros (868.000,- EUR) représenté par trois mille cinq cents (3.500) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées en espèces, dont cent vingt-cinq (125) actions A non rachetables et trois mille trois cent soixante-quinze (3.375) actions B rachetables, telles que visées par l'article 49-8 de la loi sur les sociétés.

Une prime d'émission de cent six euros vingt-quatre cents (106,24) par action A et B a été payée en sus de la valeur nominale. Le total de ces primes d'émission de trois cent soixante et onze mille huit cent quarante euros vingt-neuf cents (371.840,29 EUR) a été affecté à une réserve pour prime d'émission, laquelle est à la libre disposition de l'assemblée, notamment pour procéder au rachat d'actions propres rachetables dans les limites de l'article 49-8 de la loi sur les sociétés et aux conditions et modalités prévues par les présents statuts.

Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après, de un million deux cent trente-neuf mille quatre cent soixante-sept euros soixante-deux cents (1.239.467,62 EUR), qui sera représenté par cinq mille (5.000) actions sans désignation de valeur nominale. (...)»

8. L'assemblée décide que les résolutions qui précèdent concernant la conversion du capital social en euros produiront leurs effets comptables et fiscaux rétroactivement au 1^{er} janvier 2000.

9. L'assemblée décide de transférer le siège social du 4, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg au 38, boulevard Napoléon I^{er}, L-2210 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2001, vol. 548, fol. 6, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(01893/565/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

K.B.P.G. INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 71.841.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 3 janvier 2001, vol. 547, fol. 94, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2001.

Pour K.B.P.G. INTERNATIONAL HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(01897/503/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

KHRUNICHEV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.

R. C. Luxembourg B 68.483.

Extrait du procès-verbal de la réunion des gérants tenue à Luxembourg en date du 6 novembre 2000

Il résulte dudit procès-verbal que:

Le siège social est transféré du 38-40, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg au 13, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, à partir du 1^{er} janvier 2001.

Les bureaux sont transférés du 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 68, boulevard Napoléon I^{er}, L-2210 Luxembourg, à partir du 1^{er} janvier 2001.

Luxembourg, le 6 novembre 2000.

Pour la société

BENOY CONSULTING

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2001, vol. 548, fol. 4, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(01898/800/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

LA FONCIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8080 Bertrange, 95, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 63.970.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 3 janvier 2001, vol. 547, fol. 94, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2001.

Pour LA FONCIERE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(01903/503/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

KIRKE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 19.333.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2000, vol. 547, fol. 55, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale du 8 décembre 2000

Affectation du résultat: la perte de LUF 11.657.139 est reportée sur l'exercice suivant. La répartition des résultats est conforme à la proposition d'affectation.

Le mandat d'administrateur de Monsieur Jean Wagener et de Monsieur Alain Rukavina ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Henri Van Schingen sont reconduits pour une nouvelle période de 6 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale à tenir en 2006.

Est nommés comme troisième administrateur Madame Paule Kettenmeyer, Maître en droit demeurant au 10A, boulevard de la Foire à L-1528 Luxembourg pour une période de 6 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale à tenir en 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(01899/279/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

LANDSMAN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 8, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 53.550.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2001, vol. 548, fol. 7, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2001.

LANDSMAN S.A.

Signature

Administrateur

(01904/046/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

J.G.M.B. FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.
R. C. Luxembourg B 77.723.

L'an deux mille, le dix-neuf décembre.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding J.G.M.B. FINANCE HOLDING S.A., avec siège social à Mamer, constituée suivant acte reçu par Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Capellen, en date du 17 août 2000, non encore publié.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Emile Wirtz, consultant, demeurant à Junglinster.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Isabelle Even-Bodem, employée privée, demeurant à Ell.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Gaby Weber-Kettel, employée privée, demeurant à Mersch.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que, le cas échéant, les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les deux mille (2.000) actions, représentant l'intégralité du capital souscrit, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte qu'il a pu être fait abstraction des convocations d'usage. Les actionnaires présents ou représentés se reconnaissent dûment convoqués et déclarent par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Transfert du siège social de L-8247 Mamer, 1, rue des Maximins à L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.

2.- Modification subséquente du deuxième alinéa de l'article deux des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de L-8247 Mamer, 1, rue des Maximins à L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.

Deuxième résolution

Suite à cette modification le deuxième alinéa de l'article deux des statuts aura désormais la teneur suivante.

«**Art. 2. (deuxième alinéa).** La société est constituée pour une durée indéterminée et aura son siège social à Luxembourg.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Mersch, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: E. Wirtz, I. Bodem, G. Kettel, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 28 décembre 2000, vol. 416, fol. 40, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Releveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 8 janvier 2001.

E. Schroeder.

(01891/228/46) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

J.G.M.B. FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.

R. C. Luxembourg B 77.723.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 8 janvier 2001.

E. Schroeder.

(01892/228/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

LIMPIDE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

R. C. Luxembourg B 42.600.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 3 janvier 2001, vol. 547, fol. 94, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2001.

Pour la LIMPIDE S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(01907/503/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

LINDEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Münsbach.

R.C. Luxembourg B 72.506.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2001, vol. 548, fol. 10, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2001.

GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS

Signature

(01908/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

M.D.S. HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2133 Luxembourg, 17, rue Nic. Martha.

R. C. Luxembourg B 63.300.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2001, vol. 548, fol. 8, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2001.

(01921/637/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

KLEES GESTION, Société à responsabilité limitée.(anc. **GILBERT S.à r.l.**)Siège social: L-1661 Luxembourg, 89-93, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 18.599.

L'an deux mille, le premier décembre.

Par-devant Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg, agissant en remplacement de son collègue empêché Maître Reginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg, lequel dernier restera dépositaire de la présente minute.

Ont comparu:

Les associés de la société à responsabilité limitée GILBERT S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, 89-93, Grand-Rue, inscrite au registre de commerce et des sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 18.599, constituée suivant acte notarié en date du 27 juillet 1981, publié au Mémorial C numéro 241 du 11 novembre 1981, ci-après «la société», à savoir:

- | | |
|--|-------|
| 1) Monsieur Pierre Klees, ingénieur diplômé, demeurant à Luxembourg, détenant mille parts sociales | 1.000 |
| 2) Monsieur Paul Klees, employé privé, demeurant à Betrange, détenant une part sociale | 1 |
| 3) Monsieur Patrick Klees, employé privé, demeurant à Luxembourg, détenant une part sociale | 1 |

Total: mille deux parts sociales 1.002

d'une valeur nominale de cinq cents (500,-) francs luxembourgeois, représentant la totalité du capital social souscrit de cinq cent un mille (501.000,-) francs.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- Les associés conviennent de faire abstraction des règles formelles concernant la tenue des assemblées générales extraordinaires, telles que convocation, ordre du jour et composition du bureau, les résolutions à prendre leur étant parfaitement connues.

II.- Les associés décident de changer la dénomination de la société de GILBERT S.à r.l. en KLEES GESTION et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3.** La société prend la dénomination KLEES GESTION.»

III.- Les associés décident de changer l'objet social de la société et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 2.** La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.»

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes est estimé à trente mille (30.000,-) francs environ.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée en langue du pays aux comparants, connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: P. Klees, P. Klees, P. Klees, C. Doerner.

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2000, vol. 6CS, fol. 99, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de ladite société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2001.

R. Neuman.

(01900/226/54) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

KLEES GESTION, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 89-93, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 18.599.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(01901/226/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

LINSTER HIGH TECH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri Schnadt.
R.C. Luxembourg B 66.637.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 3 janvier 2001, vol. 547, fol. 94, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2001.

Pour LINSTER HIGH TECH S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(01909/503/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

LUKOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
R.C. Luxembourg B 49.279.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2001, vol. 548, fol. 6, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau - 43.618,92 CHF

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 janvier 2001.

Signature.

(01910/802/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

LUXDRINKS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R.C. Luxembourg B 22.396.

Il résulte de la décision de l'assemblée générale ordinaire du 26 octobre 2000 que le capital social de la société est transformé au 1^{er} janvier 2001 de LUF 1.250.000,- en EUR 31.000,- représenté par 1.250 actions d'une valeur nominale de EUR 24,80. Le capital est arrondi à ce nouveau montant par incorporation des sommes disponibles en résultats reportés, soient EUR 13,31.

L'article 5 des statuts est modifié comme suit:

Le capital social est fixé à partir du 1^{er} janvier 2001 à trente et un mille euros (31.000,-), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de vingt-quatre euros et 80 cents (24,8) chacune, intégralement souscrites et entièrement libérées en espèces.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2001, vol. 548, fol. 6, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(01911/799/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

LUXEMBOURG ENERGY CAPITAL MANAGEMENT S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 140.900,- GBP.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 73.030.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale des associés du 8 janvier 2001

Les associés réunis en Assemblée Générale ont décidé:

- d'accepter la démission de James A Ward de son mandat de gérant de la Société à compter du 8 janvier 2001;
- de nommer en remplacement, Ms Nancy Krial, demeurant à 5731 Chestnut Hill Road, Coopersburg, PA 18036 USA et Mrs Laura Arthur, demeurant à 1155 Perimeter Center West, Atlanta GA 30338, USA en qualité de nouveaux gérants de la Société pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 8 janvier 2001.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2001, vol. 548, fol. 9, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(01912/581/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

LUX-PUGLIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 257, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 72.132.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 3 janvier 2001, vol. 547, fol. 94, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2001.

Pour LUX-PAGLIA S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(01914/503/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

LUX-GARANTIE, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2954 Luxembourg, 1, place de Metz.
R. C. Luxembourg B 55.646.

L'an deux mille, le dix-huit décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société d'investissement à capital variable dénommée LUX-GARANTIE, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 25 juillet 1996, publié au Mémorial C Numéro 427 du 31 août 1996.

L'assemblée est présidée par Monsieur Norbert Nickels, Inspecteur de Direction à la BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, demeurant à Kayl.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Nathalie Kremer, employée à la BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Claude Bettendorff, Attaché de Direction à la BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, demeurant à Luxembourg.

Tous ici présents et ce acceptant.

Le bureau ayant été ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Ordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

(1) Recevoir le rapport du Conseil d'Administration et le rapport du Réviseur d'Entreprises pour l'exercice clos au 30 septembre 2000.

(2) Recevoir et adopter les comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2000; affectation du résultat.

(3) Donner quitus aux Administrateurs.

(4) Nominations statutaires.

(5) Nomination du Réviseur d'Entreprises.

(6) Divers.

II.- Que la présente assemblée a été convoquée par des avis de convocation publiés:

- au journal «Luxemburger Wort»:

le 22 novembre 2000;

le 2 décembre 2000;

- au Mémorial du Grand-Duché de Luxembourg, Recueil des Sociétés et Associations C:

numéro 855 du 22 novembre 2000;

numéro 870 du 2 décembre 2000;

Les numéros justificatifs de ces publications sont déposés au bureau.

III.- Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre des actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes, les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire.

IV.- Que conformément à l'article 22 des statuts, la présente assemblée délibère conformément aux prescriptions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et les décisions sont prises à la majorité simple des actionnaires présents et votants.

V.- Qu'en conséquence la présente Assemblée Générale Ordinaire est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points figurant à l'ordre du jour.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci passe à l'ordre du jour.

Après délibération, Monsieur le Président met aux voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée Générale constate qu'elle a pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du Réviseur d'Entreprises pour l'exercice clos au 30 septembre 2000.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice clos au 30 septembre 2000 tels qu'ils sont présentés ainsi que l'affectation du bénéfice proposée par le Conseil d'Administration.

Compartiment Lux-Garantie 1 DEM/2000:

L'Assemblée prend acte de l'échéance du compartiment Lux-Garantie 1 DEM/2000 en date du 29 septembre 2000.

- Actif net au 30.09.2000:	DEM	0,00
- Résultat net réalisé au 30.09.2000:	DEM	1.236.462,78
- Résultat des opérations au 30.09.2000:	DEM	1.741.623,06

Compartiment Lux-Garantie 2 DEM/2002:

- Actif net au 30.09.2000:	EUR	34.345.797,69
- Résultat net réalisé au 30.09.2000:	EUR	766.937,82
- Résultat des opérations au 30.09.2000:	EUR	2.526.358,45

Compartiment Lux-Garantie 3 USD/2002:

- Actif net au 30.09.2000:	USD	21.704.379,90
- Résultat net réalisé au 30.09.2000:	USD	1.417.500,00
- Résultat des opérations au 30.09.2000:	USD	1.353.205,42

Compartiment Lux-Garantie 4 Ecu-Euro/2003:

- Actif net au 30.09.2000:	EUR	14.000.000,68
- Résultat net réalisé au 30.09.2000:	EUR	0,00
- Résultat des opérations au 30.09.2000:	EUR	1.473.790,73

Compartiment Lux-Garantie 5 Euro/2007:

- Actif net au 30.09.2000:	EUR	12.276.309,24
- Résultat net réalisé au 30.09.2000:	EUR	0,00
- Résultat des opérations au 30.09.2000:	EUR	810.585,28

Compartiment Lux-Garantie 6 Euro/2007:

- Actif net au 30.09.2000:	EUR	23.462.586,87
- Résultat net réalisé au 30.09.2000:	EUR	0,00
- Résultat des opérations au 30.09.2000:	EUR	1.526.718,80

Compartiment Lux-Garantie 7 Euro/2005:

- Actif net au 30.09.2000:	EUR	11.750.045,90
- Résultat net réalisé au 30.09.2000:	EUR	0,00
- Résultat des opérations au 30.09.2000:	EUR	(749.954,10)

L'Assemblée constate que les statuts prévoient de ne pas distribuer de dividendes.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale approuve la gestion du Conseil d'Administration et donne décharge pleine et entière aux Administrateurs pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 30 septembre 2000.

Quatrième résolution

L'Assemblée constate que lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 décembre 1999, le terme du mandat des Administrateurs a été fixé à un an, c'est-à-dire jusqu'à la présente Assemblée Générale.

Le mandat des administrateurs venant ainsi à échéance, l'Assemblée procède à la nomination des membres suivants au Conseil d'Administration pour un nouveau terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en décembre 2001:

Monsieur Raymond Kirsch, Président;
 Monsieur Alphonse Sinnes, Vice-président;
 Monsieur Gilbert Ernst, Administrateur;
 Monsieur Jean Fell, Administrateur;
 Monsieur Jean-Claude Finck, Administrateur;
 Monsieur Henri Germeaux, Administrateur;
 Monsieur Jean-Paul Kraus, Administrateur;
 Monsieur Jacques Mangen, Administrateur;
 Monsieur Nicolas Rollinger, Administrateur.

Cinquième résolution

L'Assemblée constate que le mandat du Réviseur d'Entreprises a été fixé à un an, c'est-à-dire jusqu'à la présente Assemblée Générale.

Le mandat venant ainsi à échéance, l'Assemblée procède à la nomination du Réviseur d'Entreprises ERNST & YOUNG pour un nouveau terme d'un an, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en décembre 2001.

Sixième résolution

L'Assemblée décide d'allouer aux membres du Conseil d'Administration des rémunérations pour l'exercice en cours s'élevant à un montant total maximum de LUF 1.170.000,-

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président a levé la séance.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, au siège de ladite société, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: N. Nickels, N. Kremer, C. Bettendorff, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2000, vol. 7CS, fol. 38, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2001.

J. Elvinger.

(01913/211/120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

MENRAC INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 23.989.

Il résulte qu'à la suite de la nouvelle loi portant mesure sur la domiciliation des sociétés, le siège social sis à Mamer, 34, route d'Arlon, est dénoncé à dater de ce 1^{er} janvier 2001.

Le nouveau siège social de la société sera fixé lors d'une toute prochaine assemblée générale qui se tiendra endéans les deux mois, devant notaire.

Mamer, le 4 janvier 2001.

Signé par procuration

P. Wery

Enregistré à Capellen, le 5 janvier 2001, vol. 136, fol. 87, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): A. Santioni.

(01924/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

MEDICO-PLAN, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-1624 Luxembourg, 7, rue de Gibraltar.

Im Jahre zweitausend, am neunundzwanzigsten November.

Vor Notar Edmond Schroeder, im Amtssitze zu Mersch.

Sind erschienen:

1.- Herr Mario Schmitz, Geschäftsführer, wohnhaft in D-54595 Prüm, Im Eulenrech 20.

2.- CONSOLIDATION COMPANY LUXEMBOURG S.A., eine Gesellschaft luxemburgischen Rechts, mit Sitz in L-6793 Grevenmacher, 77, route de Trèves,

hier vertreten durch Herrn Christian Hess, Buchhalter, wohnhaft in L-4996 Schouweiler, 26, rue de la Résistance, handelnd in seiner Eigenschaft als delegiertes Verwaltungsratsmitglied mit Einzelzeichnungsrecht.

Die Kompargenten erklären, dass der Kompargent sub 1 alleiniger Gesellschafter ist der Gesellschaft mit beschränkter Haftung MEDICO-PLAN, S.à r.l., mit Sitz in Grevenmacher, gegründet laut Urkunde aufgenommen durch den unterzeichneten Notar am 24. September 1993, veröffentlicht im Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C vom 15. November 1993, Nummer 548.

Die Satzung wurde zuletzt abgeändert laut Urkunde aufgenommen durch den unterzeichneten Notar am 14. Oktober 1998, veröffentlicht im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C vom 1. April 1999, Nummer 227.

Die Kompargenten bitten den Notar folgende Beschlüsse zu beurkunden:

Erster Beschluss

Der Kompargent sub 1 Herr Mario Schmitz tritt seine fünf hundert (500) Anteile die er in der Gesellschaft hält an den Kompargenten sub 2 CONSOLIDATION COMPANY LUXEMBOURG, zum Nominalwert ab, worüber Quittung.

Auf Grund dieser Anteilsabtretung wird Artikel fünf, Absatz drei der Satzung abgeändert wie folgt:

«**Art. 5 (Absatz drei).** Alle Anteile werden gehalten von der CONSOLIDATION COMPANY LUXEMBOURG S.A., eine Gesellschaft luxemburgischen Rechts, mit Sitz in L-6793 Grevenmacher, 77, route de Trèves.»

Zweiter Beschluss

Der alleinige Gesellschafter beschliesst den Gesellschaftssitz zu verlegen von L-6758 Grevenmacher, 4, rue Viktor Prost nach L-1624 Luxembourg, 7, rue de Gibraltar.

Artikel zwei der Satzung wird abgeändert wie folgt:

«**Art. 2.** Die Gesellschaft hat ihren Sitz in Luxembourg.»

Dritter Beschluss

Der alleinige Gesellschafter nimmt den Rücktritt des Geschäftsführers an und erteilt ihm vollen Entlast.

Zum neuen Geschäftsführer wird ernannt:

Herr Christian Hess, Buchhalter, wohnhaft in L-4996 Schouweiler, 26, rue de la Résistance.

Die Gesellschaft wird durch seine alleinige Unterschrift rechtsgültig vertreten.

Worüber Urkunde, aufgenommen und geschlossen zu Mersch, in der Amtsstube des instrumentierenden Notars, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, alle dem Notar nach Namen, Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben alle mit Uns, Notar, gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: M. Schmitz, C. Hess, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 5 décembre 2000, vol. 416, fol. 8, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Mersch, den 13. Dezember 2000.

E. Schroeder.

(01922/228/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

MEDICO-PLAN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1624 Luxembourg, 7, rue de Gibraltar.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 5 janvier 2001.

E. Schroeder.

(01923/228/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

MC & CIE (HOLDING) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 16, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 49.418.

Acte Constitutif publié à la page 4592 du Mémorial C n° 96 du 8 mars 1995

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2001, vol. 548, fol. 2, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(01918/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

MC & CIE (HOLDING) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 16, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 49.418.

Acte Constitutif publié à la page 4592 du Mémorial C n° 96 du 8 mars 1997

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2001, vol. 548, fol. 2, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(01919/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

MC & CIE (HOLDING) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 16, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 49.418.

Acte Constitutif publié à la page 4592 du Mémorial C n° 96 du 8 mars 1995

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2001, vol. 548, fol. 2, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(01920/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

MC & CIE (HOLDING) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 16, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 49.418.

Acte Constitutif publié à la page 4592 du Mémorial C n° 96 du 8 mars 1995

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2001, vol. 548, fol. 2, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(01917/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

MC & CIE HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2453 Luxembourg, 16, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 49.418.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires a décidé, en date du 18 décembre 2000, de nommer aux fonctions de commissaire M. Georges Gard en remplacement de COOPERS & LYBRAND S.C.

N. Antoine.

Enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2001, vol. 548, fol. 2, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(01916/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

MINORCO INTERNATIONAL, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 15.910.

DISSOLUTION

L'an deux mille, le vingt décembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

ANGLO AMERICAN NETHERLANDS B.V., une société avec siège social au Schiphol Boulevard 165, 1118 BG Luchthaven Schiphol, Pays-Bas,

ici représentée par Madame Chantal Sales, employée privée, avec adresse professionnelle au 9, rue Ste Zithe, L-2763 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 19 décembre 2000.

Laquelle procuration, après avoir été signée par la mandataire et le notaire instrumentaire restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante a, par sa mandataire, prié le notaire d'acter que:

- La société anonyme MINORCO INTERNATIONAL, R.C. B numéro 15.910, dénommée ci-après «la Société», fut constituée suivant acte reçu par Maître Lucien Schuman, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 31 mars 1978, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 132 du 22 juin 1978.

Les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant un acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 29 novembre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 124 du 7 février 2000.

- La Société a actuellement un capital social de quatre millions de dollars US (USD 4.000.000,-), divisé en deux millions (2.000.000) d'actions d'une valeur nominale de deux dollars US (USD 2,-) chacune, entièrement souscrites et intégralement libérées.

- La comparante s'est rendue successivement propriétaire de la totalité des actions de la Société.

- Par la présente la comparante en tant qu'actionnaire unique prononce la dissolution de la Société avec effet immédiat.

- La comparante déclare qu'elle a pleine connaissance des statuts de la Société et qu'elle connaît parfaitement la situation financière de la Société.

- La comparante en sa qualité de liquidateur de la Société déclare que l'activité de la Société a cessé, que le passif connu de ladite Société a été payé ou provisionné, que l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et qu'il s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

L'actionnaire unique donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour leurs mandats jusqu'à ce jour.

- Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans au 9, rue Ste Zithe, L-2763 Luxembourg.

Sur ce, la mandataire de la comparante a présenté au notaire le registre des actionnaires avec les transferts afférents lequel a été immédiatement annulé.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société MINORCO INTERNATIONAL.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, celle-ci a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: C. Sales, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2000, vol. 7CS, fol. 68, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 janvier 2001.

A. Schwachtgen.

(01928/230/52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

MENUISERIE CHIMELLO, SUCC. JELSMA & LEYDER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 29.551.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 3 janvier 2001, vol. 547, fol. 94, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2001.

Pour MENUISERIE CHIMELLO, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(01925/503/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

MINERAL FINANCING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 53.305.

—
Il résulte qu'à la suite de:

- l'arrêt des activités de la société;
- l'absence de manifestation des 2 principaux porteurs de parts sociales à savoir Monsieur Kanat Tleouliev et Monsieur Yerzhan Bayandarov et cela depuis plus de deux ans, malgré convocations;

Première résolution

Le siège social de la société sis à Mamer, 34, route d'Arlon, est dénoncé à dater du 1^{er} janvier 2001.

Deuxième résolution

Le gérant administratif, Monsieur Philippe Buratto, prononce sa démission à la date de sa dernière convocation à une assemblée générale extraordinaire devant se tenir le 25 mai 1999 et à laquelle les deux associés précédemment cités n'ont pas répondu.

Mamer, le 4 janvier 2001.

Signé par procuration

P. Wery

Enregistré à Capellen, le 5 janvier 2001, vol. 136, fol. 87, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): A. Santioni.

(01927/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

MIP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 58.236.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2001, vol. 548, fol. 7, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2001.

Signature.

(01929/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

POWERGEN LUXEMBOURG SECURITIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.

—
EXTRAIT

Il résulte d'un acte de cession de parts sociales datés du 3 décembre 2000 et dûment accepté par la société POWERGEN LUXEMBOURG SECURITIES, S.à r.l. que ERGON US INVESTMENTS, une société constituée conformément aux lois anglaises, ayant son siège social à 53, New Broad Street, EC2 MSL, Londres, Angleterre est le nouvel associé unique de la société et détient 8.001 parts sociales.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2000.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2000, vol. 547, fol. 17, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(01956/260/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

MOBAG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3844 Schifflange, Zone Industrielle Letzebuerger heck.
R. C. Luxembourg B 62.195.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 3 janvier 2001, vol. 547, fol. 94, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2001.

Pour MOBAG, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(01930/503/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

NICOLUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8437 Steinfort, 50, rue de Koerich.
R. C. Luxembourg B 20.792.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 3 janvier 2001, vol. 547, fol. 94, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2001.

Pour NICOLUX, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(01931/503/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

NORD FINANCE.

Siège social: L-8009 Strassen, 111, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 37.445.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2001, vol. 548, fol. 3, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2001.

Signature.

(01935/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

NORD FINANCE.

Siège social: L-8009 Strassen, 111, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 37.445.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2001, vol. 548, fol. 3, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2001.

Signature.

(01934/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

P.F.H. LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 51.500.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue le 24 novembre 2000 à Luxembourg

Il résulte de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 24 novembre 2000 au siège social que:

le conseil d'administration décide de transférer le siège social de la société de son adresse actuelle au 7, rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg, avec effet au 27 novembre 2000.

Pour le conseil d'administration

Signature

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2001, vol. 548, fol. 10, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(01950/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

NIKODOS, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-1474 Luxembourg, 5, sentier de l'Espérance.

L'an deux mille, le vingt-trois novembre.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

Ont comparu:

1.- Monsieur Edouard Lux, administrateur de sociétés, demeurant à L-1474 Luxembourg, 5, sentier de l'Espérance.

2.- Madame Lydia Thilgen, gérante, demeurant à L-1474 Luxembourg, 5, sentier de l'Espérance.

Lesquels comparants déclarent être les seuls associés de la société civile immobilière NIKODOS, avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 20 septembre 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 961 du 15 décembre 1999.

Les associés ont prié le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

Monsieur Edouard Lux, prénommé, cède à Madame Lydia Thilgen, prénommée, une part sociale de la société, pour le prix de vingt mille francs luxembourgeois (20.000,- LUF), qui est payable dans la huitaine.

Suite à cette cession de part, les parts sociales sont maintenant tenues comme suit:

1.- Monsieur Edouard Lux, administrateur de sociétés, demeurant à L-1474 Luxembourg, 5, sentier de l'Espérance	99 parts
2.- Madame Lydia Lux-Thilgen, gérante, demeurant à L-1474 Luxembourg, 5, sentier de l'Espérance	101 parts
Total:	200 parts

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: E. Lux, L. Thilgen, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 24 novembre 2000, vol. 415, fol. 95, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 4 décembre 2000.

E. Schroeder.

(01932/228/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

NIKODOS, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-1474 Luxembourg, 5, sentier de l'Espérance.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 5 janvier 2001.

E. Schroeder.

(01933/228/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

POWERGEN LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.

EXTRAIT

Il résulte d'actes de cession de parts sociales datés du 3 et 4 décembre 2000 et dûment acceptés par la société POWERGEN LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l. que

1) Les 8.001 parts sociales souscrites par ERGON US INVESTMENTS le 2 décembre 2000 ont été transférées (après reclassification en parts sociales de la classe A) à POWERGEN US INVESTMENTS le 3 décembre 2000 puis à POWERGEN LUXEMBOURG, S.à r.l., une société constituée conformément aux lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à 99, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg, le 4 décembre 2000;

2) Les 64.000 parts sociales souscrites par POWERGEN US INVESTMENTS le 3 décembre 2000 ont été transférées (après reclassification en parts sociales de la classe A) à POWERGEN LUXEMBOURG, S.à r.l. le 4 décembre 2000.

A la date de ce jour, POWERGEN LUXEMBOURG, S.à r.l. détient 72.001 parts sociales de classe A et la société POWERGEN LUXEMBOURG SECURITIES, S.à r.l., une société constituée conformément au Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à 99, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg détient 30.000 parts sociales de la classe B de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2000.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2000, vol. 547, fol. 17, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(01954/260/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

NOUVELLE PHOTOKALLISTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 47, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 66.975.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 8 janvier 2001, vol. 548, fol. 6, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2001.

Signature.

(01936/799/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

OBRINGER-LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5751 Frisange, 40A, rue Robert Schuman.
R. C. Luxembourg B 50.910.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 3 janvier 2001, vol. 547, fol. 94, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2001.

Pour OBRINGER-LUX, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(01937/503/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

IN HOLDINGS II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1014 Luxembourg, 398, route d'Esch.

In the year two thousand, on the fourteenth day of November.

Before Us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

IN HOLDINGS I, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée» governed by the laws of Luxembourg, having its registered office in Luxembourg, 398, route d'Esch, L-1014, incorporated by deed of the undersigned notary of the 6th of November 2000,

hereby represented by Mr Tom Loesch, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on November 10, 2000.

I) The said proxy shall be annexed to the present deeds for the purpose of registration.

II) The appearing party, acting in its capacity as sole shareholder of the Company, has requested the undersigned notary to document the following:

The appearing party is the sole shareholder of IN HOLDINGS II, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée» governed by the laws of Luxembourg, having its registered office in Luxembourg, 398, route d'Esch, L-1014, incorporated by deed of the undersigned notary of the 6th of November 2000,

III) The appearing party, represented as above mentioned, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

1. To amend and fully restate the Articles of Incorporation of the Company by incorporating therein in particular a new Article 10, and 13 to 33.

2. To accept the resignation of Mrs Natina Rotolo from her mandate as Manager of the Company.

3. To confirm the appointment of the following Managers as Directors of the Company.

Mr Jeremiah W. O'Connor Jr., Real Estate Executive, 399 Park Avenue 25th Floor, New-York, NY 10022, USA;

Mr Thomas E. Quinn Jr., Real Estate Executive, 399 Park Avenue 25th Floor, New-York, NY 10022, USA;

Mr Gary J. Dienst Jr., Real Estate Executive, 399 Park Avenue 25th Floor, New-York, NY 10022, USA.

4. To appoint the following persons as new Directors of the Company:

Mr Carlo Alessandro Puri Negri, Vice Chairman, Via Gaetano Negri 10, 20121 Milano, Italy;

Mr Emilio Biffi, Director, Via Gaetano Negri 10, 20121 Milano, Italy;

Mr Ugo Debernardi, Responsible for Asset Management Retail & Entertainment, Via Gaetano Negri 10, 20121 Milano, Italy

has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolves to amend and fully restate the Articles of Incorporation of the Company by incorporating therein in particular new articles 10, and 13 to 32 and as a consequence thereof the sole shareholder adopts the following new Articles of Incorporation of the Company:

REVISED ARTICLES OF INCORPORATION

Chapter 1. Form, Object, Denomination, Duration, Registered office**Art. 1. Form**

There is established by the appearing parties a limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the law of August 10th, 1915, on Commercial Companies, as amended, by article 1832 of the Civil Code, as amended, and by the present Articles of Incorporation.

The Company is initially composed of a sole Shareholder, owner of all the Shares; the Company may at any time be composed of several Shareholders notably as a result of the transfer of Shares or the issue of new Shares.

Art. 2. Object

The Company's purpose is the holding of participations in Luxembourg and/or in foreign companies, as well as the administration, development and management of its portfolio; to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way; to acquire patents and licenses and to manage and develop them; to grant to enterprises in which the Company has an interest, any assistance, loans, advances or guarantees; and finally to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose.

In a general fashion the Company may carry out any industrial, commercial, financial, technical, personal or real estate property transactions which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose.

Art. 3. Denomination

The Company will exist under the denomination of IN HOLDINGS II, S.à r.l.

Art. 4. Duration

The Company is formed for an unlimited duration.

The Company may be dissolved at any time by decision of the General Meeting of the Shareholders.

Art. 5. Registered Office

The registered office is established in the City of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by decision of the sole Shareholder or the General Meeting of Shareholders under the conditions set forth in Article 24.

The Board of Directors may establish subsidiaries and branches where it deems useful, whether in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad.

Chapter II. Capital, Shares**Art. 6. Capital**

The capital is set at thirteen thousand (13,000.-) Euros represented by five hundred twenty (520.-) Shares of a par value of twenty five (25.-) Euros each.

In addition to the corporate Capital, there may be set up a premium account into which any premium amount paid on any share in addition to its value is transferred.

The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any Shares which the Company may redeem from its Shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the Shareholders or to allocate funds to the legal reserve.

Art. 7. Amendment of the Capital

The Capital may at any time be amended by decision of the sole Shareholder or pursuant to a resolution of the General Meeting of the Shareholders.

Art. 8. Rights and duties attached to the Shares

Each Share entitles its owner to equal rights in the profits and assets of the Company and to one vote at the General Meetings of the Shareholders.

If the Company is composed of a sole Shareholder, the latter exercises all powers which are granted by law and the Articles of Incorporation to all the Shareholders.

Ownership of a Share carries implicit acceptance of the Articles of Incorporation of the Company and the resolutions of the sole Shareholder or the General Meeting of the Shareholders.

The creditors or successors of the sole Shareholder or of any of the Shareholders may in no event, for whatever reason, request that seals be affixed on the assets and documents of the Company or an inventory of assets be ordered by court.

They must, for the exercise of their rights, refer to the Company's inventories and the resolutions of the sole Shareholders or of General Meeting of the Shareholders.

Art. 9. Indivisibility of Shares

Each Share is indivisible as far as the Company is concerned. Co-owners of Shares must be represented towards the Company by a common attorney-in-fact, whether appointed amongst them or not.

Art. 10. Transfers of shares

Where the Company has only one Shareholder, the sole Shareholder may Transfer freely its shares.

Where the Company has more than one Shareholder, the Shares may be Transferred only with the prior written consent of all of the Shareholders.

Art. 11. Formalities

The Transfer of Shares must be evidenced by a notarial deed or by a deed under private seal.

The Transfer is not binding upon the Company and upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, in pursuance of Article 1690 of the Civil Code.

Art. 12. Incapacity, Bankruptcy or Insolvency of a Shareholder

The incapacity, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting the sole Shareholder or any of the Shareholders does not put the Company into liquidation.

Chapter III. Board of Directors**Art. 13. Composition, Appointment**

13.1. Composition

The Company is managed and administered by a Board of Directors of six members who may be Shareholders or non-Shareholders.

13.2. Director Rights - Procedure for appointment

The Directors shall be appointed by majority vote by the Shareholders.

13.3. Term of Appointment

13.3.1. Each Director is appointed pursuant to Article 13 for an unlimited duration.

13.3.2. In the event that any Director (a «Ceasing Director») shall cease to be a Director for any reason whatsoever (including by way of death, retirement, disqualification, resignation from office or removal) (such event, a «Director Termination»), then:

1. all the remaining Directors shall cease to be Directors; and
2. a General Meeting of the Shareholders shall be held within 15 days from the date of the Director Termination in order to elect a new Board of Directors pursuant to Articles 13.1. and 13.2.

Art. 14. Board of Director's Meetings

The Board of Directors will meet as often as the Company's interests so require and at least once each quarter and each time two Directors so require.

The meetings will be held at the place stated in the convening notice and in any event, at the Company's registered office or in such other place in any country of the European Union or the United States of America.

At least five days' or, in the case of an emergency, 48 hours' prior written notice of Board meetings shall be given.

Any such notice shall specify the place and time of the meeting and the nature of the business to be transacted.

Notices shall be signed by at least two Directors and sent by registered letter, telegram or facsimile.

The notice may be waived by the consent sent by registered letter, telegram or facsimile, of each Director.

No separate notice is required for meetings held at places and times specified in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors.

Art. 15. Chairman

The Board of Directors will choose from among its members a Chairman.

In the absence of the Chairman, the Directors present at the meeting will appoint another Director as Chairman pro tempore.

Art. 16. Procedure

The Board of Directors may deliberate or act validly only if a majority of its members in office are present or represented.

Any Director may appoint in writing, by cable or by fax another Director as his proxy in order to represent him at a determined meeting by the Board of Directors and to vote on his behalf.

The Director acting by proxy will be deemed to be present, for the purpose of his vote.

One or more Directors may participate in a board meeting by means of a conference call or by any similar means of communication enabling several persons participating therein to simultaneously communicate with each other.

Such participation will be deemed equal to a physical presence at the meeting.

In case of urgency, the Board of Directors may adopt resolutions by an affirmative unanimous circular vote, expressed in writing, by cable or by fax.

Meetings will be conducted in English, with a simultaneous translation in Italian of the proceedings of such meetings performed by a qualified translator fluent in both English and Italian.

Art. 17. Board of Director's Quorums and Voting

A Board of Directors' meeting shall be validly held if a majority of the Directors in office attend such meeting and the relevant resolutions are approved with the favorable vote of a majority of the Directors in office, except that the affirmative vote of all but one of the Directors in office (without taking into account the vote of any Director who has abstained or recused himself pursuant to Article 21) is required for the adoption of any resolution authorizing any «Major Decision», on which the Board of Directors shall have exclusive competence (in addition to the matters on which the Board of Directors has exclusive competence pursuant to applicable law).

«Major Decision» shall mean any of the following actions with respect to (a) the Company or any of its controlled Affiliates (including IN) or (b) any other entity in which the Company or any of its controlled Affiliates (including IN) has a direct or indirect interest, to the extent the Company or any of its controlled Affiliates (including IN) has the right or ability, directly or indirectly, to exercise control over such entity (each of the Company, such controlled Affiliates (including IN) and such other entities being herein referred to as a «Relevant Company»):

(i) the preparation and approval of the business plan (which shall include, in any event, the sales plan relating to the real estate properties owned by IN and leasing guidelines and rental criteria) and the biannual budget of IN, and the approval of any other action not contemplated by the business plan (other than actions which are urgent, necessary or proper to comply with applicable law and regulations);

(ii) the approval of any agreements to be entered into between the Relevant Company and any of the Shareholders or their respective Affiliates, or any action relating to the performance, amendment or termination thereof;

(iii) the granting or receipt of financing or change of any of the agreements or terms pertaining to the existing indebtedness of the Relevant Company;

(iv) the granting or releasing of guarantees concerning the Relevant Company's assets or the assumption, guarantee, endorsement or any other action which may otherwise render the Relevant Company responsible for the obligations of third parties; but excluding any such items which do not involve indebtedness for borrowed money or which are entered into the ordinary course of business and do not involve, individually, amounts in excess of Italian Lire 1 billion;

(v) the authorization of any capital expenditures by the Relevant Company which is not contemplated in the approved biannual budget;

(vi) the approval or presentation for approval of any merger, consolidation, demerger, spin-off, recapitalization or joint venture involving the Relevant Company;

(vii) the approval of the purchase or the disposal of, in any way whatsoever (including, without limitation, by merger, consolidation, demerger, pledge or subscription or acquisition) of equity, partnership or other interests in any other entity, including the quota holdings in IN and the transfer of any Shareholders loan made for the benefit of IN;

(viii) the approval of the purchase, sale, lease, pledge, disposition of or voluntary encumbrance of any assets (tangible or intangible, including any intellectual property or a business as a going concern or a segment of business of a going concern of third parties) of the Relevant Company, except for (a) acts which are contemplated in the approved biannual budget or (b) purchases, sales or dispositions of equipment or moveables or other items of personal property in the ordinary course of business;

(ix) any action by Relevant the Company that would involve variances with respect to the values set forth in the bi-annual budget of IN (a) of more than 5% of the price indicated on the assets sale price list as to sale prices of any asset, and (b) of more than the greater of Italian Lire 1 billion or 10% of any line item or more of 5% for the total expenses budgeted for any fiscal year;

(x) determining the level of cash reserves (if not specifically covered in the approved biannual budget);

(xi) the appointment of the Relevant Company's external auditors;

(xii) the filing or settlement of litigation (other than any action against tenants of the properties owned by the Relevant Company in the ordinary course of business to enforce rights or remedies in connection with tenant defaults) which involves claims or controversies individually in excess of Italian Lire 1 billion;

(xiii) the making of any significant tax elections or decisions;

(xiv) the incurrence of any mortgage or other indebtedness secured by properties or assets of the Relevant Company or for which the Relevant Company would otherwise be liable;

(xv) entering into, amending or terminating any lease, and entering into, amending or terminating any service contracts, construction contracts, utility or other agreements involving amounts which, individually, involve annual payments in excess of Italian Lire 1 billion or, in the aggregate in any fiscal year, involve annual payments in excess of Italian Lire 3 billion;

(xvi) entering into or modifying in any material respect any material agreement, plan or arrangement (other than any national labor collective agreement) relating to or affecting employees or former employees;

(xvii) engaging in any business unrelated to the properties owned by IN on the date that the closing relating to IN under the Acquisition Agreement (as defined in the Shareholders Agreement) occurs;

(xviii) the approval of any Transfer of all or any portion of the share capital of, and/or any Shareholders loans made to, IN and

(xix) the exercise of the voting rights in the Shareholders Meetings of any controlled Affiliate (including IN).

If the Board of Directors shall approve any Major Decision in violation of the provision set forth in this Article 17 (an «Illegal Major Decision»), the Shareholder that designated the Directors that did not approve the Major Decision may request the Chairman of the Board of Directors to convene as soon as possible a meeting of the Board of Directors seeking the approval of a resolution overriding such Illegal Major Decision.

The prior written approval of a representative designated by P LUXCO and a representative designated by MC shall be required for any action to be taken by the Company or IN that does not constitute a Major Decision (a «Non Major Decision»). The Board of Directors shall not approve any Non Major Decision that was not approved in accordance with the previous sentence.

If the Board of Directors shall approve any Non-Major Decision in violation of the provision set forth in this paragraph (an «Illegal Non-Major Decision»), the Shareholder that designated the representative that did not approve the Non-Major Decision may request the Chairman of the Board of Directors to convene as soon as possible a meeting of the Board of Directors seeking the approval of a resolution overriding such Illegal Non-Major Decision.

Art. 18. Minutes

The resolutions adopted by the Board of Directors will be minuted.

The minutes of the meetings of the Board of Directors shall be recorded in the relevant corporate books of the Company in the English language, provided that Italian unofficial Italian translations of all such minutes of meetings will be made available to the Directors after each meeting.

The minutes will be signed by the Chairman of the meeting and by one other Director.

The minutes relating to resolutions adopted by circular vote will be signed by the Chairman of the board and by one other Director.

The proxies, the votes and opinions expressed in writing, by cable or by fax will remain attached thereto.

Copies or extracts of such minutes which need to be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the Chairman of the Board, by any Director.

Art. 19. Delegation of Powers

The Board of Directors may not delegate any of the powers of the Board of Directors with respect to any of the Major Decisions (as defined in Article 17) to any Committee, Directors, officers, employees, managers, attorneys-in-fact or any other third party.

Art. 20. Powers

The Board of Directors is vested with the broadest powers (except for those powers which are expressly reserved by law to the General Meeting of Shareholders) to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object.

Art. 21. Conflict of interest

Any Directors that hold a position in, or that are otherwise related to, MC shall abstain from voting in connection with any resolution relating to any agreements (including the Management Agreements) to which MC or any of its Affiliates is a party (including the enforcement, amendment or termination of any such agreements) or in connection with any termination or replacement under the following sentence.

In the event that any such agreement becomes capable of being terminated for cause, the Board of Directors shall have the right, acting through a resolution approved by the affirmative vote of all but one of the Directors in office (without taking into account the vote of any Director who has abstained or recused himself pursuant to this Article 21 or otherwise), to cause the Company to cause IN to terminate such agreement and to select a replacement manager, provided that, in the event that any such agreement relating to the business, properties, assets, liabilities and/or contracts of IN becomes capable of being terminated for cause, the Directors designated by P LUXCO shall have the rights specified in the foregoing proviso (without such rights being subject to approval by all but one of the Directors) with respect to such agreement.

Art. 22. Death, Incapacity, Bankruptcy or Insolvency of the Directors

The death, incapacity, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting a Director, as well as its resignation or removal for any cause does not put the Company into liquidation.

Creditors, heirs and successors of a Director may in no event have seals affixed on the assets and documents of the Company.

Art. 23. Liability of the Directors

No Director commits itself, by reason of its functions, to any personal obligation in relation to the commitments taken on behalf of the Company.

It is only liable for the performance of its duties.

Chapter IV. General Meetings**Art. 24. General meeting of the Shareholders**

Where the Company has only one Shareholder, the latter exercises the powers granted by law to the General Meeting of Shareholders.

Articles 194 to 196 and 199 of the law of August 10th, 1915, are not applicable to that situation.

Where the Company has more than one Shareholder, the decisions of the Shareholders are taken in a General Meeting or, if there are no more than twenty-five Shareholders, by a vote in writing on the text of the resolutions to be adopted which will be sent by the Board of Directors to the Shareholders by registered mail.

In this latter case, the Shareholders are under the obligation to cast their written vote and mail it to the Company, within a delay of fifteen days as from the receipt of the text of the proposed resolution.

The Shareholders Meetings of the Company shall be ordinary and extraordinary.

The Shareholders' Meeting shall be held at the Company's registered office.

The Shareholders' Meeting of the Company shall be called by registered letter, which shall contain the agenda, the time and place of the Meeting, to be sent at least 8 days prior to the day of the Meeting.

The date set for the Meeting in second call shall be indicated in the notice of call.

Resolutions of a General Meeting of the Shareholders (or at any adjournment thereof) shall be approved with the attendance of and by the affirmative vote of at least 76% of the votes entitled to be cast by the Company's Shareholders.

Resolutions of an Extraordinary Meeting of the Shareholders (excluding those as contemplated by the following paragraph) (or at any adjournment thereof) shall only be approved with the attendance of and by the affirmative vote of at least 95% of the votes entitled to be cast by the Shareholders.

Resolutions of an Extraordinary Meeting of the Shareholders (or at any adjournment thereof) pertaining to:

- i) the change of the Company's registered offices,
- ii) the Company's term and fiscal year,
- iii) mandatory share capital increases necessary to comply with applicable law or voluntary share capital decreases to cover losses must be approved with the attendance of and by the affirmative vote of at least 76% of the votes entitled to be cast by the Shareholders.

Art. 25. Decisions

The decisions of the sole Shareholder or of the General Meeting of the Shareholders are documented in writing, recorded in a register and kept by the Board of Directors at the registered office of the Company.

The votes of the Shareholders and proxies are attached to the minutes.

Chapter V. Financial year, Balance-Sheet, Financial and other information, Allocation of profits**Art. 26. Financial year**

The Financial Year begins on the first day of January and ends on the thirty-first day of December.

The first financial year begins by exception on the date of the incorporation of the Company present date and ends on the thirty-first day of December 2000.

Art. 27. Balance-sheet

Each year, on December 31, the accounts are closed, the Board of Directors draws up an inventory of assets and liabilities, the balance-sheet and the profit and loss account, in accordance with the law.

The balance-sheet and the profit and loss account are submitted to the sole Shareholder, or as the case may be, to the General Meeting of Shareholders for approval.

Art. 28. Financial and Other Information

Each Shareholder is entitled to receive as promptly as practicable after such information is available (i) consolidated and consolidating quarterly unaudited financial statements and reports of the Company, IN HOLDCO I and IN, (ii) consolidated and consolidating annual audited financial statements and reports of the Company, IN HOLDCO I and IN, (iii) budgets and financial plans of the Company, IN HOLDCO I and IN and (iv) such other data relating to the business, affairs, prospects or condition (financial or otherwise) of the Company, IN HOLDCO I and IN, as is available to the Company that such Shareholder may reasonably request, it being understood that all the above statements shall be approved by the Board of Directors and, if audited, audited by one of the Big 5 accounting firms.

Art. 29. Allocation of profits

The balance of the profit and loss account, after deduction of overhead, depreciation and provisions is the net profit of the financial year.

Five percent of the net profit is deducted and allocated to the legal reserve fund; this allocation is no longer mandatory when the reserve amounts to ten percent of the capital.

The remaining profit is allocated by decision of the sole Shareholder or pursuant to a resolution of the General Meeting of Shareholders, as the case may be, without prejudice to the power of the Board of Directors to allocate payments on account dividends, within the limits permissible by law.

Chapter VI. Dissolution, Liquidation

Art. 30. Dissolution, liquidation

In the case of dissolution of the Company, for any cause and at any time, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the General Meeting of the Shareholders, who will set the powers and compensation of the liquidator(s).

Chapter VII. Applicable Law

Art. 31. Applicable Law

All matters not provided for by the present Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the Luxembourg law of August 10th, 1915 on Commercial Companies as amended.

Chapter VIII. Definitions

Art. 32. Definitions

«Affiliate» shall mean, with respect to any person, any other person that directly or indirectly, through one or more intermediaries, controls (as defined in Section 2359, first paragraph, No. (1) of the Italian Civil Code), or is controlled by, or is under common control with, such person.

«Agreement» shall mean the Shareholders Agreement entered into between PG EUROPE 1, S.à r.l, PI EUROPE 1, S.à r.l., MC, PEABODY GLOBAL REAL ESTATE PARTNERS, L.P., and PEABODY INTERNATIONAL REAL ESTATE PARTNERS, L.P. dated as of November 9, 2000.

«IN» shall mean INIZIATIVE NEGOZI, S.à r.l.

«IN HOLDCO I» shall mean IN HOLDINGS I, S.à r.l.

«Liens» shall mean any pledges, claims, liens, charges, encumbrances or security interests of any kind or nature whatsoever.

«Loans» shall mean any interest bearing shareholder loans of the Company.

«Management Agreements» shall mean the Master Management Agreement, the Property and Facility Management Agreement, the Agency Services Agreement and the Administrative Services Agreement to be entered into between IN and MC or its relevant Affiliates and the Master Management Sub-contract Agreement entered into between MC and P or its relevant Affiliates in connection with the management of the Relevant IN Business, all at the terms and conditions set forth in the Acquisition Agreement and with effect as of May 15, 2000.

«MC» shall mean MILANO CENTRALE S.p.A.

«Percentage Interest» shall mean, with respect to any Shareholder at any time, such Shareholder's pro rata share, expressed as a percentage, of the outstanding Shares and of the outstanding principal amount of Loans (if any), at such time.

«Permitted Transfer» shall have the meaning set forth in the Agreement.

«P» shall mean PEABODY GLOBAL REAL ESTATE PARTNERS, L.P. and PEABODY INTERNATIONAL REAL ESTATE PARTNERS, L.P., collectively.

«P LUXCO» shall mean PG EUROPE 1, S.à r.l. and PI EUROPE 1, S.à r.l. collectively.

«Qualified Subsidiary» shall mean a directly or indirectly wholly owned subsidiary of the Company (a) that has agreed in writing to be bound by the Agreement as if it were a party thereunder and (b) as to which the Company has agreed in writing to be liable as a primary obligor for the obligations of such Qualified Subsidiary hereunder.

«Transfer» shall mean the transfer or disposal in any way whatsoever (including without limitation, by sales, contributions, exchanges, barter, gift, bequests, conveyance, pledges, usufructs, assignments, fiduciary agreements, trusts, silent partnerships, mergers, de-mergers or other arrangements having an equivalent effect).

Second resolution

The sole shareholder resolves to accept the resignation of Mrs Natina Rotolo from her mandate as Manager of the Company.

Third resolution

The sole shareholder resolves to confirm the appointment of the following Managers as Directors of the Company.
 (1) Mr Jeremiah W. O'Connor Jr., Real Estate Executive, 399 Park Avenue 25th Floor, New-York, NY 10022, USA;
 (2) Mr Thomas E. Quinn Jr., Real Estate Executive, 399 Park Avenue 25th Floor, New-York, NY 10022, USA;
 (3) Mr Gary J. Dienst Jr., Real Estate Executive, 399 Park Avenue 25th Floor, New-York, NY 10022, USA.

Fourth resolution

The sole shareholder resolves to appoint the following persons as new Directors of the Company:

(1) Mr Carlo Alessandro Puri Negri, Vice Chairman, Via Gaetano Negri 10, 20121 Milano, Italy;
 (2) Mr Emilio Biffi, Director, Via Gaetano Negri 10, 20121 Milano, Italy;
 (3) Mr Ugo Debernardi, Responsible for Asset Management Retail & Entertainment, Via Gaetano Negri 10, 20121 Milano, Italy

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this document are estimated at approximately ninety-five thousand Luxembourg francs.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing person the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, first names, civil status and residence, the said persons signed together with Us, the notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille, le quatorze novembre.

Par devant Nous, Maître Jean-Joseph Wagner, notaire résidant à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

IN HOLDINGS I, S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée par acte du 6 novembre 2000, et ayant son siège social à Luxembourg, 398, route d'Esch, L-1014, représentée aux fins des présentes par Monsieur Tom Loesch, avocat, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration sous seing privé donnée le 10 novembre 2000.

I) La précitée procuration restera annexée aux présentes pour être enregistrées avec elles.

II) Lequel comparant, agissant en sa qualité d'associé unique de la Société, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Le comparant est le seul associé de la société IN HOLDINGS II, S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée par acte du 6 novembre 2000, et ayant son siège social à Luxembourg, 398, route d'Esch, L-1014,

III) Le comparant, représenté comme indiqué ci-avant, reconnaissant être parfaitement au courant des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Modifier et reformuler en entier les Statuts de la Société en y intégrant en particulier un nouvel article 10 et 13 à 33.
2. Accepter la démission de Mme Natina Rotolo de ses fonctions de Gérant de la Société.
3. Confirmer la nomination des Gérants suivant comme Administrateurs de la Société:
 M. Jeremiah W. O'Connor Jr., Real Estate Executive, 399 Park Avenue 25th Floor, New-York, NY 10022, USA;
 M. Thomas E. Quinn Jr., Real Estate Executive, 399 Park Avenue 25th Floor, New-York, NY 10022, USA;
 M. Gary J. Dienst Jr., Real Estate Executive, 399 Park Avenue 25th Floor, New-York, NY 10022, USA.
4. Nommer les personnes suivantes comme Administrateurs de la Société:
 M. Carlo Alessandro Puri Negri, Vice Président, Via Gaetano Negri 10, 20121 Milano, Italy;
 M. Emilio Biffi, Administrateur, Via Gaetano Negri 10, 20121 Milano, Italy;
 M. Ugo Debernardi, Responsable pour la gestion des biens, Via Gaetano Negri 10, 20121 Milano, Italy
 a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de modifier et de reformuler en entier les statuts de la Société en y intégrant en particulier de nouveaux articles 10 et 13 à 32 et en conséquence, l'associé unique adopte les nouveaux Statuts de la Société suivants:

STATUTS COORDONNES

Chapitre I^{er}. Forme, Objet, Dénomination, Durée, Siège social

Art. 1^{er}. Forme

Il est constitué par les comparants une société à responsabilité limitée régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée par l'article 1382 du Code Civil, tel que modifié, et par les présents Statuts.

La Société comporte initialement un Associé unique, propriétaire de la totalité des Parts Sociales; la Société peut, à toute époque, comporter plusieurs Associés, par suite, notamment, de cession ou transmission desdites Parts ou de création de Parts nouvelles.

Art. 2. Objet

La Société a pour objet la prise de participations dans toutes sociétés luxembourgeoises et/ou étrangères ainsi que l'administration, la mise en valeur et la gestion de son portefeuille; l'acquisition de valeurs mobilières et droits par la prise de participation, l'apport, la souscription ferme ou d'options, la négociation ou de toute autre manière, l'acquisition de brevets et de licences ainsi que leur gestion et développement, l'octroi aux entreprises dans laquelle la Société a un intérêt, de tout assistance, prêts, avances ou sûretés, et finalement, l'accomplissement de toute opération qui se rattache directement ou indirectement à son objet.

D'une manière générale, la Société peut accomplir toute opération industrielle, commerciale, financière, technique, relative à des meubles ou à des immeubles, qu'elle juge utile à la réalisation ou au développement de son objet social.

Art. 3. Dénomination Sociale

La société existe sous la dénomination sociale de IN HOLDINGS II, S.à r.l.

Art. 4. Durée

La Société est constituée pour une durée indéterminée.

La Société peut être dissoute à tout moment par décision de l'Assemblée Générale des Associés.

Art. 5. Siège Social

Le siège social est établi dans la commune de Luxembourg.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'Associé unique ou de l'Assemblée Générale des Associés aux conditions posées à l'Article 24.

Le Conseil d'Administration peut établir des filiales et des succursales aussi bien dans toute autre ville du Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Chapitre II. Capital, Parts sociales

Art. 6. Capital Social

Le capital social est fixé à treize mille (13.000,-) Euros représenté par cinq cent vingt (520,-) Parts Sociales avec une valeur nominale de vingt-cinq (25,-) Euros chacune.

En plus du capital social, un compte de primes peut être établi auquel toutes les primes payées pour une Part Sociale en plus de sa valeur nominale seront créditées.

L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des parts sociales d'un Associé par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux Associés ou pour alimenter la réserve légale.

Art. 7. Modification du Capital Social

Le Capital peut être modifié à tout moment par décision de l'Associé unique ou par une résolution de l'Assemblée Générale des Associés, selon le cas.

Art. 8. Droit et Obligations Attachées aux Parts Sociales

Chaque Part Sociale confère à son propriétaire un droit égal dans les bénéfices et l'actif social de la Société et une voix à l'Assemblée Générale des Associés.

Si la Société est composée d'un Associé unique, ce dernier exerce tous les pouvoirs qui sont dévolus par la loi et les Statuts à tous les Associés.

La propriété d'une part emporte de plein droit adhésion aux présents Statuts, aux résolutions de l'Associé unique et de l'Assemblée Générale des Associés.

Les héritiers et créanciers de l'Associé unique ou de l'un quelconque des Associés ne peuvent pour quelques raisons que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la société ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration.

Ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux bilans et comptes de profits et pertes de la Société et aux décisions de l'Assemblée Générale.

Art. 9. Indivisibilité des Parts Sociales

Chaque Part est indivisible à l'égard de la société.

Les propriétaires indivis sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un mandataire commun choisi ou non parmi les Associés.

Art. 10. Cession de Parts Sociales

Lorsque la Société a un Associé unique, l'Associé unique peut céder librement ses Parts Sociales.

Lorsque la Société a plus d'un Associé, les Parts Sociales ne peuvent être cédées qu'avec le consentement écrit préalable de tous les Associés.

Art. 11. Formalités

Le Transfert de Parts Sociales doit être constaté par un acte notarié ou sous seing privé.

Le Transfert n'est opposable à la Société et aux tiers qu'après qu'il a été notifiée à la Société ou acceptée par elle conformément à l'article 1690 du Code Civil.

Art. 12. Incapacité, Faillite, Insolvabilité d'un Associé

L'incapacité, la faillite, l'insolvabilité ou tout autre événement similaire affectant l'Associé unique ou l'un quelconque des Associés n'entraîne pas la liquidation de la Société.

Chapitre III. Conseil d'Administration

Art. 13. Composition, Nomination

13.1. Composition

La Société est gérée et administrée par un Conseil d'Administration composé de six membres, Associés ou non Associés.

13.2. Droit de Désignation de Candidats - Procédure de Nomination

Les Administrateurs sont désignés par un vote à la majorité des Associés.

13.3. Conditions de la Nomination

13.3.1. Chaque Administrateur est nommé en application de l'Article 13 pour une durée indéterminée.

13.3.2. Dans l'hypothèse où un Administrateur quelconque cesserait d'être Administrateur pour quelque motif que ce soit (y compris en raison de son décès, départ à la retraite, d'une non-éligibilité, démission de ses fonctions ou révocation) (un tel événement étant ci-après désigné par le terme «Cessation des Fonctions»), alors :

1. tous les Administrateurs restant devront cesser leurs fonctions; et
2. une Assemblée Générale des Associés devra être tenue dans un délai de quinze jours à compter de la date de Cessation des Fonctions afin d'élire un nouveau Conseil d'Administration en application des Articles 13.1 et 13.2.

Art. 14. Réunion du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'exige l'intérêt de la Société et au moins une fois tous les quatre mois et chaque fois que deux Administrateurs le demandent.

Les réunions se tiendront au lieu indiqué dans la convocation et, dans tous les cas, au siège social de la Société ou à un autre endroit dans n'importe quel pays de l'Union Européenne ou aux Etats-Unis d'Amérique.

Une convocation écrite aux réunions du Conseil d'Administration doit être donnée au moins cinq jours ouvrables ou, en cas d'urgence, 48 heures avant la date prévue pour la réunion.

Toute convocation doit indiquer le lieu et la date de la réunion et l'ordre du jour de la réunion.

Les convocations doivent être signées par au moins deux Administrateurs et envoyées par lettre recommandée, télégramme ou facsimile.

Il peut être passé outre à cette convocation avec l'accord écrit de chacun des Administrateurs envoyé par lettre recommandée, télégramme ou facsimile.

Une convocation spéciale ne sera pas requise pour les réunions se tenant à une date et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil d'Administration.

Art. 15. Président

Le Conseil d'Administration choisira parmi ses membres un Président.

En cas d'absence du Président, les Administrateurs présents à la réunion désigneront un autre Administrateur comme président pro tempore.

Art. 16. Procédure

Le Conseil d'Administration ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres en fonction est présente ou représentée.

Tout Administrateur pourra désigner par écrit, par câble ou par fax un autre Administrateur comme son mandataire pour le représenter à une réunion déterminée du Conseil d'Administration et voter en son nom.

L'Administrateur agissant par mandataire sera réputé être présent pour son vote.

Un ou plusieurs Administrateurs peuvent participer à une réunion par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication similaire permettant ainsi à plusieurs personnes y participant à communiquer simultanément l'une avec l'autre.

Une telle participation sera considérée comme équivalant à une présence physique à la réunion.

En cas d'urgence, le Conseil d'Administration peut adopter des décisions par un vote circulaire exprimé par écrit, câble ou fax.

Les réunions se tiendront en anglais, avec une traduction simultanée en italien du déroulement de la réunion par un traducteur qualifié parlant couramment l'anglais et l'italien.

Art. 17. Quorum et vote du Conseil d'Administration

Une réunion du Conseil d'Administration est valablement tenue si la majorité des Administrateurs en fonction sont présents à cette réunion et les résolutions sont approuvées par un vote favorable de la majorité des Administrateurs en fonction, sous la réserve que le vote positif de la totalité moins un des Administrateurs en fonction (sans prendre en compte le vote de tout Administrateur qui s'est abstenu ou récusé en application de l'Article 21) est requis pour l'adoption de toute résolution autorisant toute «Décision Essentielle», pour laquelle le Conseil d'Administration a une compétence exclusive (en plus des matières pour lesquelles le Conseil d'Administration a compétence exclusive en vertu des lois applicables).

«Décision Essentielle» signifie l'une quelconque des décisions suivantes concernant (a) la Société ou l'une quelconque des Sociétés Affiliées dont elle a le contrôle (y inclus IN) ou (b) une entité quelconque dans laquelle la Société ou l'une quelconque des Sociétés Affiliées dont elle a le contrôle (y inclus IN) détient des participations directes ou indirectes, dans la mesure où la Société ou l'une quelconque des Sociétés Affiliées dont elle a le contrôle (y inclus IN) ont le droit et le pouvoir d'exercer leur contrôle de façon directe ou indirecte sur une telle entité (chacune de ces sociétés, les Sociétés Affiliées dont elle a le contrôle (y inclus IN) et les autres entités étant désignées ci-après par le terme une «Société Concernée»):

(i) la préparation et l'approbation du plan d'entreprise (qui devra inclure dans tous les cas le plan des ventes relatif aux actifs immobiliers détenus par IN ainsi que les directives en matière de leasing et les critères locatifs) et du budget

bi-annuel de IN, ainsi que l'approbation de toute autre action non prévue par le plan d'entreprise (à l'exception des actions urgentes, nécessaires et appropriées pour être en conformité avec les lois et règlements applicables);

(ii) l'approbation de toute convention conclue par une Société Concernée avec l'un quelconque de ses associés ou actionnaires ou avec l'une quelconque des Sociétés Affiliées, ainsi que toute action relative à l'exécution, la modification ou la résiliation desdites conventions;

(iii) l'octroi ou l'acceptation de financements ou la modification des conventions ou clauses concernant l'endettement existant de la Société Concernée;

(iv) l'octroi ou la décharge de garanties concernant les actifs de la Société Concernée, toute prise en charge, garantie, endossement et toute autre action pouvant autrement rendre la Société Concernée responsable des obligations de tiers à l'exclusion de toute opération qui n'implique pas d'endettement pour les sommes empruntées ou qui est conclue dans le cours normal de la vie des affaires et qui n'implique pas individuellement de montants supérieurs à 1 milliard de Lires italiennes;

(v) l'autorisation de toute dépense en capital par la Société Concernée qui n'est pas approuvée dans le budget bi-annuel impliquant la Société Concernée;

(vi) l'approbation ou la présentation pour approbation de toute fusion, consolidation, scission, recapitalisation ou joint-venture;

(vii) l'approbation de l'acquisition ou de la disposition de quelque façon que ce soit (y compris, sans que cela ait un caractère limitatif, par fusion, consolidation, scission, gage, souscription ou acquisition) de prises participations, d'association ou de prise d'intérêt dans n'importe qu'elle autre entité, y compris la participation dans IN et le transfert de tout prêt d'Associés fait au bénéfice de IN;

(viii) l'approbation de l'achat, de la vente, de la location, de la mise en gage, de la disposition et du grèvement volontaire de tout actif (corporel ou incorporel, y compris toute propriété intellectuelle, entreprise ou branche d'activité existante d'une entreprise tiers) de la Société Concernée, à l'exception (a) des opérations visées dans le budget bi-annuel approuvé ou (b) des achats, ventes ou dispositions de matériel d'équipement, de mobilier ou d'autres biens meubles dans le cours normal de la vie des affaires;

(ix) toute action par une Société Concernée qui impliquerait une variation des valeurs inscrites dans le budget bi-annuel de IN (a) de plus de 5% du prix indiqué sur la liste du prix des actifs comme prix d'un actif quelconque, et (b) dépassant le plus haut de soit 1 milliard de Lires italiennes soit 10% d'un élément soit plus de 5% pour les dépenses totales budgétisées pour l'année fiscale;

(x) la détermination du montant de la réserve (au cas où ce point n'est pas réglé spécifiquement dans budget bi-annuel qui a été approuvé);

(xi) la nomination des réviseurs externes de la Société Concernée;

(xii) l'engagement ou la transaction d'une action judiciaire (autres que les actions intentées contre les propriétaires des lieux loués par la Société Concernée et visant à faire valoir des droits ou à obtenir réparation en raison de manquements du propriétaire) qui implique des créances ou litiges qui individuellement dépassent 1 milliard de Lires italiennes;

(xiii) la prise de décision ou de choix significatifs en matière fiscale;

(xiv) la concession de toute hypothèque ou autre créance garantie par des biens ou actifs de la Société Concernée ou dont la Société Concernée serait d'une autre façon responsable;

(xv) la conclusion, la modification, la résiliation de toute location, la conclusion, la modification, la résiliation de tout contrat de service, de construction, de fournitures ou autres conventions concernant des montants qui, individuellement, implique des paiements annuels supérieurs à 1 milliard de Lires italiennes, ou ensemble dans une année fiscale quelconque, implique des paiements annuels supérieurs à 3 milliards de Lires italiennes;

(xvi) la conclusion ou la modification substantielle de toute convention, de tout plan ou arrangement important (autre que les conventions collectives nationales) liés ou concernant les employés ou anciens employés;

(xvii) la conclusion d'affaires non liées aux propriétés immobilières de IN à la date du Pacte;

(xviii) l'approbation de tout transfert de tout ou partie du Capital de et/ou de tout prêt d'Associés à IN; et

(xix) l'exercice du droit de vote dans les Assemblées Générales d'Actionnaires ou d'Associés de toute Société Affiliée et contrôlée (y compris I).

Si le Conseil d'Administration approuve une Décision Essentielle en violation des dispositions prévues par le présent Article 17 (une «Décision Essentielle Illégale»), l'Associé qui a désigné le représentant qui n'a pas approuvé la Décision Essentielle peut demander au Président du Conseil d'Administration de convoquer aussi rapidement que possible une réunion du Conseil d'Administration pour approuver une résolution annulant cette Décision Essentielle Illégale.

L'accord écrit préalable d'un représentant désigné par P LUXCO et un représentant désigné par MC est requis pour toute action devant être entreprise par la Société ou IN qui ne constitue pas une Décision Essentielle (une «Décision Non Essentielle»).

Le Conseil d'Administration ne peut approuver toute Décision Non Essentielle qui n'a pas été approuvée en conformité avec la phrase précédente.

Si le Conseil d'Administration n'approuvera pas une Décision Non Essentielle en violation des dispositions prévues par le présent paragraphe (une «Décision Non Essentielle Illégale»), l'Associé qui a désigné le représentant qui n'a pas approuvé la Décision Non Essentielle peut demander au Président du Conseil d'Administration de convoquer aussi rapidement que possible une réunion du Conseil d'Administration pour approuver une résolution annulant cette Décision Non Essentielle Illégale.

Art. 18. Procès-Verbaux

Les résolutions adoptées par le Conseil d'Administration seront constatées dans un procès-verbal.

Les procès-verbaux seront rédigés en anglais, pourvu qu'une traduction officielle en italien de chacun de ces procès-verbaux soit mise à la disposition des Administrateurs après chaque réunion.

Les procès-verbaux de toute réunion du Conseil d'Administration seront signés par le Président de la réunion et par un autre Administrateur.

Les procurations, les votes et opinions exprimés par écrit, par câble ou par fax y resteront annexés.

Les procès-verbaux des résolutions adoptées par vote circulaire seront signés par le Président du Conseil et un Administrateur.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou tout administrateur.

Art. 19. Délégation de pouvoirs

Le Conseil d'Administration ne peut déléguer aucun pouvoir du Conseil d'Administration concernant les Décisions Essentielles (telles que définies par l'Article 17) à un comité, des Administrateurs, dirigeants, employés, gérants, mandataires ou tout autre tiers quel qu'il soit.

Art. 20. Pouvoirs

Le Conseil d'Administration a les pouvoirs les plus étendus (à l'exception des pouvoirs expressément réservés par la Loi à l'Assemblée Générale des Associés) pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social de la Société.

Art. 21. Conflit d'intérêt

Tout Administrateur occupant des fonctions dans ou qui est lié d'une autre manière à MC est tenu de s'abstenir de prendre part à tout vote en relation avec des conventions (y compris les Contrats de Gestion) auxquelles MC ou l'une quelconque des Sociétés Affiliées est partie (y compris à tout vote en relation avec l'exécution, la modification ou la résolution de ces conventions) et à tout vote en relation avec toute résiliation, résolution ou tout remplacement qui sont évoqués dans la phrase suivante.

Dans l'hypothèse où il deviendrait possible de mettre fin à l'une quelconque de ces conventions pour un juste motif, le Conseil d'Administration aura le droit, en agissant par une résolution approuvée par tous moins un des Administrateurs en fonctions (sans prendre en compte le vote de tout Administrateur qui s'est abstenu ou récusé en application de cet Article 21 ou autrement), de prendre les mesures pour que la Société fasse en sorte que IN mette fin à la convention et de choisir un gérant remplaçant, pourvu que, dans l'hypothèse où il est possible de mettre fin pour un juste motif à une telle convention concernant les affaires, biens, actifs, passifs et/ou contrats de IN, les Administrateurs désignés comme candidats par P LUXCO jouissent des droits prévus par les dispositions précédentes à propos de cette convention (sans que ces droits ne doivent être soumis à l'approbation de tous moins un des Administrateurs).

Art. 22. Décès, Incapacité, Faillite ou Insolvabilité des Administrateurs

Le décès, l'incapacité, la faillite, l'insolvabilité ou tout autre événement similaire affectant un Administrateur, tout comme sa démission ou révocation pour quelle que cause que ce soit n'entraîne pas la liquidation de la Société.

Les créanciers, héritiers ou ayants-cause des Administrateurs ne peuvent en aucun cas faire apposer de scellés sur les papiers et registres de la Société.

Art. 23. Responsabilité des Administrateurs

Aucun des Administrateurs n'engage sa responsabilité, en raison de ses fonctions, pour des engagements pris pour le compte de la Société.

Chaque Administrateur n'est responsable que pour l'exécution de ses tâches.

Chapitre IV. Assemblées Générales

Art. 24. Assemblée Générale des Associés

Lorsque la Société a un Associé unique, ce dernier exerce les pouvoirs attribués par la loi à l'Assemblée Générale des Associés.

Les Articles 194 à 196 de la Loi du 10 août 1915 concernant les Sociétés Commerciales ne sont pas applicables à cette situation.

Lorsque la Société a plus d'un Associé, les décisions des Associés sont prises en Assemblée Générale ou encore, si la Société ne compte pas plus de 25 Associés par un vote écrit sur le texte des résolutions à prendre et qui sera communiqué par le Conseil d'Administration aux Associés par lettre recommandée.

Dans ce dernier cas, les Associés sont tenus d'émettre leur vote par écrit et de l'envoyer à la Société dans un délai de quinze jours à compter de la réception du texte de la résolution proposée.

Les assemblées des Associés sont ordinaires et extraordinaires.

Les assemblées des Associés sont tenues au siège social de la Société.

Les assemblées des Associés de la Société sont convoquées par lettre recommandée envoyée au moins huit jours avant le jour de l'assemblée et qui doit contenir l'ordre du jour, le lieu et la date de l'assemblée.

La date fixée pour l'assemblée sur deuxième convocation doit être indiquée dans la convocation.

Les résolutions de l'Assemblée Générale des Associés (ou de tout ajournement) sont approuvées avec la présence et le vote affirmatif d'au moins 76% des votes autorisés à être exprimés par les Associés de la Société.

Les résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés (à l'exclusion de ceux visés au paragraphe suivant) (ou de tout ajournement) sont approuvées avec la présence et le vote affirmatif d'au moins 95% des votes autorisés à être exprimés par les Associés de la Société.

Les résolutions d'une Assemblée Générale Extraordinaire des Associés (ou de tout ajournement) relatives:

(i) au changement de siège social;

(ii) à la durée de la Société et son année fiscale;

(iii) aux augmentations de capital obligatoires nécessaires pour se conformer aux lois applicables ou aux réductions volontaires de capital pour couvrir des pertes;

doivent être approuvées avec la présence et le vote affirmatif d'au moins 76% des votes autorisés à être exprimés par les Associés de la Société.

Art. 25. Décisions

Les décisions de l'Associé unique ou de l'Assemblée Générale des Associés sont constatées dans un registre de délibérations tenu par le Conseil d'Administration au siège social.

Les votes exprimés par écrit ainsi que les procurations seront annexés aux procès-verbaux.

Chapitre V. Année sociale, Bilan, Informations financières et autres, Affectation des bénéfices

Art. 26. Année Sociale

L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

La première année sociale commence par exception à la date de constitution de la Société et termine le trente et un décembre 2000.

Art. 27. Bilan

Chaque année, le 31 décembre, les comptes sont clos, le Conseil d'Administration établit l'inventaire des avoirs de la société et de toutes les dettes actives et passives, le bilan et le compte de profits et pertes, en conformité avec la loi.

Le bilan et le compte de profits et pertes est soumis pour approbation à l'Associé unique, ou le cas échéant à l'Assemblée Générale des Associés.

Art. 28. Informations Financières et Autres

Chaque Associé est en droit de recevoir aussi rapidement que possible dès que ces informations sont disponibles (i) les comptes consolidés et les comptes consolidés trimestriels non révisés et les rapports de la Société, d'IN HOLDCO I et d'IN (ii) les comptes annuels consolidés révisés et les rapports de la Société, d'IN HOLDCO I et d'IN (iii) les budgets et les plans financiers de la Société, d'IN HOLDCO I et IN (iv) toute autre donnée relative aux affaires, perspectives et conditions (financières et autres) de la Société, d'IN HOLDCO I et d'IN qui est disponible pour la Société et qu'un Associé peut raisonnablement demander, étant entendu que toutes ces informations seront approuvées par le Conseil d'Administration et, si révisées, révisées par une des sociétés de réviseurs appartenant aux cinq grandes firmes de révision.

Art. 29. Affectation des Bénéfices

L'excédent créditeur du compte de pertes et profits après déduction des frais généraux, impôts, charges sociales, amortissements et provisions pour engagements passés ou futurs, déterminés par le Conseil d'Administration, constituera le bénéfice net de la société.

Chaque année cinq pour cent du bénéfice net seront affectés à la réserve légale, cette affectation cessera d'être obligatoire lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social.

Le solde restant des bénéfices nets sera affecté par une décision de l'Associé unique ou, le cas échéant, une résolution de l'Assemblée Générale des Associés, sans préjudice du pouvoir du Conseil d'Administration de distribuer des dividendes intérimaires, dans les limites permises par la loi.

Chapitre VI. Dissolution, Liquidation

Art. 30. Dissolution, Liquidation

En cas de dissolution de la Société, pour quelque raison et à quelque moment que ce soit, la liquidation sera faite par des liquidateurs, Associés ou non, nommés par une décision de l'Associé unique ou, le cas échéant, une résolution de l'Assemblée Générale des Associés, qui en déterminera les pouvoirs et la rémunération.

Chapitre VII. Lois applicables

Art. 31. Matières non réglementées

Toute matière non réglementée par les présents Statuts sera régie en conformité avec la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Chapitre VIII. Définitions

Art. 32. Définitions

«Société Affiliée» signifie, eu égard à toute personne, toute autre personne qui directement ou indirectement, à travers un ou plusieurs intermédiaires, contrôle (tel que ce terme est défini dans la Section 2359, premier paragraphe, N° (1) du Code Civil italien), ou est contrôlée par, ou est sous le contrôle commun avec, cette personne.

«Pacte» signifie le pacte d'actionnaires conclu par PG EUROPE 1, S.à r.l., PG EUROPE 1, S.à r.l., MC, PEABODY GLOBAL REAL ESTATE PARTNERS, L.P., and PEABODY INTERNATIONAL REAL ESTATE PARTNERS, L.P., avec effet à partir du 9 Novembre 2000.

«IN» signifie INIZIATIVE NEGOZI, S.à r.l.

«IN HOLDCO I» signifie IN HOLDINGS I, S.à r.l.

«Privilège» signifie tout gage, créance, privilège, garantie, grèvement ou sûreté de toute sorte et de toute nature.

«Prêt» signifie les prêts d'Associés portant intérêts de la Société.

«Conventions de Gestion» signifie la Convention de Gestion Principale, la Convention de Gestion des Biens et Installations, la Convention de Représentation, la Convention de Services Administratifs devant être conclues par IN et MC ou ses Sociétés Affiliées concernées et le Contrat Principal conclu par MC et P ou ses Sociétés Affiliées concernées en relation avec la gestion des affaires de IN, tous aux termes et conditions fixés dans la Convention d'Acquisition («Acquisition Agreement») avec effet à partir du 15 mai 2000.

«MC» signifie MILANO CENTRALE S.p.a.

«Pourcentage d'Intérêt» signifie, pour tout Associé à n'importe quel moment, le pro-rata de Parts Sociales de cet Associé, exprimé en pourcentage, des Parts Sociales émises et le montant principal en cours des Prêts (s'il en existe), à ce moment.

«Transfert permis» a la signification définie dans le Pacte.

«P» signifie PEABODY GLOBAL REAL ESTATE PARTNERS L.P. et PEABODY INTERNATIONAL REAL ESTATE PARTNERS, L.P.

«P LUXCO» signifie collectivement PG EUROPE 1, S.à r.l. et PI EUROPE 1, S.à r.l.

«Filiale Qualifiée» signifie une filiale détenue entièrement directement ou indirectement par la Société (a) qui a accepté par écrit d'être liée par le Pacte comme si elle y était partie et (b) pour qui la Société a accepté par écrit d'être responsable comme un débiteur principal pour les obligations de ces Filiales Qualifiées.

«Transfert» signifie tout transfert ou toute cession par n'importe quel moyen (y inclus sans limitation par vente, souscription, échange, compensation, dons, leg, mutation, gage, usufruit, cession, convention de fiducie, mise en trust ou en sociétés en participation, fusion, scission ou autre arrangement ayant un effet similaire).

Deuxième résolution

L'associé unique décide d'accepter la démission de Madame Natina Rotolo de ses fonctions de Gérante de la Société.

Troisième résolution

L'associé unique décide de confirmer la nomination des Gérants suivants comme Administrateurs de la Société:

(1) Monsieur Jeremiah W. O'Connor Jr., Real Estate Executive, 399 Park Avenue 25th Floor, New-York, NY 10022, USA;

(2) Monsieur Thomas E. Quinn Jr., Real Estate Executive, 399 Park Avenue 25th Floor, New-York, NY 10022, USA;

(3) Monsieur Gary J. Dienst Jr., Real Estate Executive, 399 Park Avenue 25th Floor, New-York, NY 10022, USA.

Quatrième résolution

L'associé unique décide de nommer les personnes suivantes comme Administrateurs de la Société:

(1) Monsieur Carlo Alessandro Puri Negri, Vice Président, Via Gaetano Negri 10, 20121 Milano, Italy;

(2) Monsieur Emilio Biffi, Administrateur, Via Gaetano Negri 10, 20121 Milano, Italy;

(3) Monsieur Ugo Debernardi, Responsable pour la gestion des biens, Via Gaetano Negri 10, 20121 Milano, Italy

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la Société des suites de ce document sont estimés à quatre-vingt-quinze mille francs luxembourgeois.

Le notaire soussigné, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, le texte étant suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte

Signé: T. Loesch, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 20 novembre 2000, vol. 855, fol. 10, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 5 décembre 2000.

J.-J. Wagner.

Réquisition modificative

Il résulte d'un acte (No 5908) reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 14 novembre 2000;

que la rubrique «Gérance» est à modifier comme suit:

à remplacer le terme de «Gérance» par le terme «Conseil d'administration».

à inscrire les membres suivants au conseil d'administration:

(1) Mr Jeremiah W. O'Connor Jr., Real Estate Executive, 399 Park Avenue 25th Floor, New-York, NY 10022, USA;

(2) Mr Thomas E. Quinn Jr., Real Estate Executive, 399 Park Avenue 25th Floor, New-York, NY 10022, USA;

(3) Mr Gary J. Dienst Jr., Real Estate Executive, 399 Park Avenue 25th Floor, New-York, NY 10022, USA.;

(4) Mt. Carlo Alessandro Puri Negri, Vice Chairman, Via Gaetano Negri 10, 20121 Milano, Italy;

(5) Mr Emilio Biffi, Director, Via Gaetano Negri 10, 20121 Milano, Italy;

(6) Mr Ugo Debernardi, Responsible for Asset Management 200 South Wacker Drive, Suite 3100, Chicago, Illinois 60606.

- que dans la rubrique «Dispositions de l'acte de société», concernant la gestion et l'administration de société, il y a lieu de biffer le texte existant et à inscrire le texte suivant :

«La Société est gérée et administrée par un conseil d'administration composé de six membres, Associés ou non Associés.

Les administrateurs sont désignés par un vote à la majorité des Associés.

Le Conseil d'Administration a les pouvoirs les plus étendus (à l'exception des pouvoirs expressément réservés par la Loi à l'Assemblée Générale des Associés) pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social de la Société.»

Pour réquisition

Pour le notaire

Signature

(01880/239/795) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

IN HOLDINGS II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1014 Luxembourg, 398, route d'Esch.

In the year two thousand, on the seventeenth day of November.

Before Us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

IN HOLDINGS I, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée» governed by the laws of Luxembourg, having its registered office in Luxembourg, 398, route d'Esch, L-1014, incorporated by deed of the undersigned notary of November 6, 2000, not yet published in the Mémorial C, the articles of incorporation of the Company having been amended by deed of the undersigned notary of November 14, 2000 not yet published in the Mémorial C.

hereby represented by Mr Tom Loesch, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 16 November 2000

I) The said proxy shall be annexed to the present deeds for the purpose of registration.

II) The appearing party, acting in its capacity as sole shareholder of the Company, has requested the undersigned notary to document the following:

The appearing party is the sole shareholder of IN HOLDINGS II, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée» governed by the laws of Luxembourg, having its registered office in Luxembourg, 398, route d'Esch, L-1014, incorporated by deed of the undersigned notary of November 6, 2000, not yet published in the Mémorial C, the articles of incorporation of the Company having been amended by deed of the undersigned notary of November 14, 2000, not yet published in the Mémorial C.

III) The appearing party, represented as above mentioned, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

1. To increase the issued share capital of IN HOLDINGS II, S.à r.l. from its current amount of thirteen thousand (13,000.-) Euros divided into five hundred twenty (520) Shares, each with a par value of twenty-five (25.-) Euros to nine hundred forty-two thousand six hundred twenty five (942,625.-) Euros divided into thirty seven thousand seven hundred and five (37,705) Shares, each with a par value of twenty-five (25.-) Euros, by the issue of thirty seven thousand one hundred eighty five (37,185) Shares with the same rights and privileges than those attached to the existing Shares.

2. To accept the subscription of thirty-seven thousand one hundred eighty-five (37,185) new Shares with a par value of twenty-five (25.-) Euros by IN HOLDINGS I, S.à r.l., to accept payment in full of each of these Shares by a contribution in cash.

3. To amend article 6 of the Articles of Incorporation of the Company so as to reflect the above capital increase.

has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolves to increase the issued share capital of IN HOLDINGS II, S.à r.l. from its current amount of thirteen thousand (13,000.-) Euros divided into five hundred twenty (520) Shares, each with a par value of twenty-five (25.-) Euros to nine hundred forty two thousand six hundred twenty-five (942,625.-) Euros divided into thirty-seven thousand seven hundred and five (37,705) Shares, each with a par value of twenty-five (25.-) Euros, by the issue of thirty seven thousand one hundred eighty five (37,185) Shares with the same rights and privileges than those attached to the existing Shares.

Second resolution

The sole shareholder subscribes to thirty seven thousand one hundred eighty-five (37,185) new Shares with a par value of twenty-five (25.-) Euros which it has fully paid in by a contribution in cash of nine hundred twenty nine thousand six hundred twenty five (929,625.-) Euros, as was evidenced to the undersigned notary who expressly records this statement.

Third resolution

As a result of the above resolutions, the sole shareholder resolves to amend Article 6 paragraph 1 of the articles of incorporation of the Company, which shall forthwith read as follows:

«Art. 6. Capital

The capital is set at nine hundred forty-two thousand six hundred twenty-five (942,625.-) Euros divided into thirty-seven thousand seven hundred and five (37,705) Shares, each with a par value of twenty five (25.-) Euros.»

Expenses - Valuation

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this document are estimated at approximately five hundred thousand (500,000.-) Luxembourg Francs.

For the purpose of registration the corporate capital increase of nine hundred twenty-nine thousand six hundred twenty five (929,625.-) Euros is valued at thirty seven million five hundred thousand nine hundred seventy nine (37,500,979.-) LUF.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing person the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

In faith of which, we the undersigned notary have set our hand and seal on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, the notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille, le dix-sept novembre.

Par devant Nous, Maître Jean-Joseph Wagner, notaire résidant à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

IN HOLDINGS I, S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social à Luxembourg, 398, route d'Esch, L-1014, et constituée par acte du notaire instrumentant en date du 6 novembre 2000, non encore publié au Mémorial C, les statuts de la Société ayant été modifiés par acte du notaire instrumentant en date du 14 novembre 2000, non encore publié au Mémorial C.

représentée aux fins des présentes par M. Tom Loesch, avocat, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration sous seing privé donnée le 16 novembre 2000,

I) La prédite procuration restera annexée aux présentes pour être enregistrées avec elles.

II) Lequel comparant, agissant en sa qualité d'associé unique de la Société, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Le comparant est le seul associé de la société IN HOLDINGS II, S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social à Luxembourg, 398, route d'Esch, L-1014 et constituée par acte du notaire instrumentant en date du 6 novembre 2000, non encore publié au Mémorial C, les statuts de la Société ayant été modifiés par acte du notaire instrumentant en date du 14 novembre 2000, non encore publié au Mémorial C.

III) Le comparant, représenté comme indiqué ci-avant, reconnaissant être parfaitement au courant des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social de IN HOLDINGS II, S.à r.l. de son montant actuel de treize mille (13.000,-) Euros divisé en cinq cent vingt (520) Parts Sociales, avec une valeur nominale de vingt-cinq (25,-) Euros chacune, à un montant de neuf cent quarante deux mille six cent vingt cinq (942.625,-) Euros divisé en trente sept mille sept cent cinq (37.705) Parts Sociales, avec une valeur nominale de vingt-cinq (25,-), par l'émission de trente sept mille cent quatre vingt cinq (37.185) Parts Sociales ayant les mêmes droits et privilèges que les Parts Sociales existantes.

2. Acceptation de la souscription de trente sept mille cent quatre vingt cinq (37.185) nouvelles Parts Sociales avec une valeur nominale de vingt-cinq (25,-) Euros par IN HOLDINGS I, S.à r.l. et acceptation de la libération en entier de chacune de ces Parts Sociales par un apport en espèces.

3. Modification de l'article 6 des Statuts de la Société afin de refléter l'augmentation de capital ci-dessus.
a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de IN HOLDINGS II, S.à r.l. de son montant actuel de treize mille (13.000,-) Euros divisé en cinq cent vingt (520) Parts Sociales, avec une valeur nominale de vingt-cinq (25,-) Euros chacune, à un montant de neuf cent quarante deux mille six cent vingt cinq (942.625,-) Euros divisé en trente sept mille sept cent cinq (37.705) Parts Sociales, avec une valeur nominale de vingt-cinq (25,-), par l'émission de trente sept mille cent quatre vingt cinq (37.185) Parts Sociales ayant les mêmes droits et privilèges que les Parts Sociales existantes.

Deuxième résolution

L'associé unique décide de souscrire trente sept mille cent quatre vingt cinq (37.185) nouvelles Parts Sociales avec une valeur nominale de vingt-cinq (25,-) Euros et de libérer intégralement en espèce la totalité de ces Parts Sociales.

Preuve de cette libération en espèce a été rapportée au notaire soussigné qui le constate expressément.

Troisième résolution

En conséquence des résolutions adoptées ci-dessus, l'associé unique décide de modifier l'Article 6 paragraphe 1^{er} des Statuts de la Société qui sera dorénavant rédigé comme suit:

«Art. 6. Capital Social.

Le capital social est fixé à neuf cent quarante deux mille six cent vingt cinq (942.625,-) Euros divisé en trente sept mille sept cent cinq (37.705) Parts Sociales avec une valeur nominale de vingt-cinq (25,-) Euros chacune.»

Coût et évaluation

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la Société des suites de ce document sont estimés à cinq cent mille (500.000,-) Francs luxembourgeois.

Pour les besoins de l'enregistrement, l'augmentation de capital de neuf cent vingt neuf mille six cent vingt cinq (929.625,-) Euros est évaluée à trente sept million cinq cent mille neuf cent soixante dix neuf (37.500.979,-) LUF.

Le notaire soussigné, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, le texte étant suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: T. Loesch, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 22 novembre 2000, vol. 855, fol. 12, case 6. – Reçu 375.010 francs.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 6 décembre 2000.

J.-J. Wagner.

(01878/239/128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

IN HOLDINGS II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1014 Luxembourg, 398, route d'Esch.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 6 décembre 2000.

J.-J. Wagner.

(01879/239/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

OCEANE COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1368 Luxembourg, 13, rue du Curé.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, tels qu'approuvés par décision collective des associés et enregistrés à Luxembourg, le 29 décembre 2000, vol. 547, fol. 88, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 janvier 2001.

OCEANE COMPANY, S.à r.l.

(01938/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

OPTIQUE HOWALD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2529 Howald, Centre Commercial Cactus Centre Howald.

R. C. Luxembourg B 61.927.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 3 janvier 2001, vol. 547, fol. 94, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2001.

Pour OPTIQUE HOWALD CACTUS CENTER HOWALD

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(01939/503/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

ORPHEE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8017 Strassen, 12, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 35.423.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2001, vol. 548, fol. 3, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2001.

Signature.

(01941/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

ORPHEE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8017 Strassen, 12, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 35.423.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2001, vol. 548, fol. 3, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2001.

Signature.

(01942/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

ORONA PARTICIPATIONS, Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 50.855.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2001, vol. 548, fol. 10, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau - 453.029,- LUF

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2001.

Signature.

(01940/503/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

ORTHOPEIDIE GENERALE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2611 Luxembourg, 9, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 29.179.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 3 janvier 2001, vol. 547, fol. 94, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2001.

Pour ORTHOPEIDIE GENERALE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(01943/503/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

PARNASO S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 41.548.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 3 janvier 2001, vol. 547, fol. 96, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Le Domiciliataire

Signatures

(01944/058/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

PEINTURE LARUCCIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1133 Luxembourg, 17, rue des Ardennes.
R. C. Luxembourg B 21.675.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 3 janvier 2001, vol. 547, fol. 94, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2001.

Pour PEINTURE LARUCCIA, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(01947/503/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

PERRARD, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1912 Luxembourg, 94, rue de Grunewald.
R. C. Luxembourg B 17.228.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 8 janvier 2001, vol. 548, fol. 6, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2001.

Signature.

(01948/799/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

PEINTURE LAHYR BORIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3364 Leudelange, 3, rue de la Poudrerie.
R. C. Luxembourg B 42.757.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 3 janvier 2001, vol. 547, fol. 94, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2001.

Pour PEINTURE LAHYR BORIS, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(01945/503/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

PEINTURE LAHYR BORIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3364 Leudelange, 3, rue de la Poudrerie.
R. C. Luxembourg B 42.757.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 3 janvier 2001, vol. 547, fol. 94, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2001.

Pour PEINTURE LAHYR BORIS, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(01946/503/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

PERTUY CONSTRUCTION (anc. PERTUY-GTFC).

Siège social: F-5342 Maxéville, 20, rue Blaise Pascal.
R. C. Nancy B 758.801.906.

PERTUY CONSTRUCTION, Succursale de Luxembourg.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 64.883.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 3 janvier 2001, vol. 547, fol. 98, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2001.

Signature.

(01949/250/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

POWERGEN LUXEMBOURG INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.

EXTRAIT

Il résulte d'actes de cession de parts sociales datés du 3 décembre 2000 et dûment acceptés par la société POWERGEN LUXEMBOURG INVESTMENTS, S.à r.l. que

1) Des 71.971 parts sociales de la classe A et 30.000 parts sociales de la classe B souscrites à la constitution par POWERGEN US INVESTMENTS, 7.971 parts sociales de la classe A et 30.000 de la classe B ont été transférées à POWERGEN LUXEMBOURG SECURITIES, S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social à 99, Grand-rue, L-1661 Luxembourg et 64.000 parts sociales de la classe A ont été transférées à POWERGEN LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social à 99, Grand-rue, L-1661 Luxembourg;

2) Les 71.971 parts sociales de la classe A et 30.000 parts sociales de la classe B ont ensuite été transférées par les associés sub 1 à POWERGEN LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social à L-1661 Luxembourg qui détient aujourd'hui toutes ces parts sociales.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2000.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2000, vol. 547, fol. 17, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(01955/260/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

PHARE.

Siège social: L-8017 Strassen, 12, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 48.294.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2001, vol. 548, fol. 3, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2001.

Signature.

(01951/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

PLR INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8017 Strassen, 12, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 52.791.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2001, vol. 548, fol. 3, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2001.

Signature.

(01953/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

PPLG Lux Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 140.100,- GBP.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 72.986.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale des associés du 8 janvier 2001

Les associés réunis en Assemblée Générale ont décidé:

- d'accepter la démission de Messieurs Russ Clelland, James Abel et Dale Kepplinger de leur mandat de gérant de la Société à compter du 8 janvier 2001;

- de nommer en remplacement, Ms Nancy Krial, residing at 5731 Chestnut Hill Road, Coopersburg, PA 18036 USA et Mrs Laura Arthur, residing at 1155 Perimeter Center West, Atlanta GA 30338, USA en qualité de nouveaux gérants de la Société pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 8 janvier 2001.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2001, vol. 548, fol. 9, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(01957/581/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

PLERAIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 62.054.

DISSOLUTION

L'an deux mille, le vingt et un décembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

FINANCIERE DU CAP NORD S.A., une société établie et ayant son siège social au 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg,

ici représentée par Monsieur Luc van Wallegghem, employé privé, demeurant à Etalle (Belgique),

En vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 20 novembre 2000.

Laquelle procuration, après avoir été signée par le mandataire et le notaire instrumentaire restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante a, par son mandataire, prié le notaire d'acter que:

- La société anonyme PLERAIN S.A., R.C. B numéro 62.054, dénommée ci-après «la Société», fut constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 2 décembre 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 163 du 19 mars 1998.

- La Société a actuellement un capital social d'un million deux cent cinquante mille (1.250.000,-) francs luxembourgeois (LUF), représenté par cent vingt-cinq (125) actions d'une valeur nominale de dix mille (10.000,-) francs luxembourgeois (LUF) chacune, entièrement souscrites et intégralement libérées.

- La comparante s'est rendu successivement propriétaire de la totalité des actions de la Société.

- Par la présente la comparante en tant qu'actionnaire unique prononce la dissolution de la Société avec effet immédiat.

- La comparante déclare qu'elle a pleine connaissance des statuts de la Société et qu'elle connaît parfaitement la situation financière de la Société.

- La comparante en sa qualité de liquidateur de la Société déclare que l'activité de la Société a cessé, que le passif connu de ladite société a été payé ou provisionné, que l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et qu'elle s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

- L'actionnaire unique donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour leur mandat jusqu'à ce jour.

- Les documents et pièces relatifs à la société dissoute resteront conservés durant cinq ans au 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg.

Sur ce, la mandataire de la comparante a présenté au notaire le registre des actions avec les transferts afférents lequel a été immédiatement annulé.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société PLERAIN S.A.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous, notaire le présent acte.

Signé: L. van Wallegem, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2000, vol. 7CS, fol. 67, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2001.

A. Schwachtgen.

(01952/230/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

PRIA-LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2537 Luxembourg, 19, rue Sigismond.

R. C. Luxembourg B 63.598.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 3 janvier 2001, vol. 547, fol. 94, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2001.

Pour PRIA-LUX, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(01958/503/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

PRO DECO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1630 Luxembourg, 15, rue Glesener.

R. C. Luxembourg B 37.482.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Diekirch, le 3 janvier 2001, vol. 267, fol. 30, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE C. Enschedé

Signature

(01961/561/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

PRO DECO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1630 Luxembourg, 15, rue Glesener.

R. C. Luxembourg B 37.482.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Diekirch, le 3 janvier 2001, vol. 267, fol. 30, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE C. Enschedé

Signature

(01962/561/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

STAR VENTURE I S.C.P.A., Société en Commandite par Actions.

Registered office: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 77.547.

In the year two thousand, on the thirteenth of December.

Before Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Mrs Chantal Keereman, lawyer, residing in Luxembourg,

acting in his capacity as attorney-in-fact of the board of directors of STAR VENTURE MANAGEMENT S.A., Unlimited Shareholder of the company, by virtue of a circular resolution of the board of directors taken by unanimous written consent dated September 26, 2000; copy of which document, after having been signed ne varietur by the appearing person and the undersigned notary will be annexed to this document to be filed with it to the registration authorities.

Who declared and required the notary to record that:

I) The company STAR VENTURE I S.c.p.A., having its registered office in Luxembourg, 7, Val Sainte Croix, was incorporated by deed of the undersigned notary on August 11th, 2000, not yet published. R.C. Luxembourg B 77.547.

II) According to article 5 of the articles of incorporation, the Company has an issued capital of one hundred and fifty-five thousand one hundred and fifty Euro (EUR 155,150.-) divided into thirty-one thousand and thirty (31,030) shares comprising:

i) six thousand and thirty (6,030) Redeemable Shares having a par value of five Euro (EUR 5.-) each («A Shares»);

ii) twenty-five thousand (25,000) Shares having a par value of five Euro (EUR 5.-) each, allocated to the Unlimited Shareholder («B Shares»).

In addition to the issued capital, issue premiums for a total amount of two million nine hundred and eighty-four thousand eight hundred and fifty Euro (EUR 2,984,850.-) have been paid on the A shares.

The Company has an authorised share capital of two million two hundred and fifty thousand Euro (EUR 2,250,000) divided into four hundred thousand (400,000.-) A Shares having a par value of five Euro (EUR 5.-) each, and fifty thousand (50,000) B Shares having a par value of five Euro (EUR 5.-) each.

The Unlimited Shareholder is authorised to issue further A Shares and B Shares with or without an issue premium so as to bring the total capital of the Company up to the total authorised share capital in whole or in part from time to time as it in its discretion may determine and to accept subscriptions for such shares within a period such as determined by article 32 (5) of the law on commercial companies.

The period or extent of this authority may be extended by resolution of the Shareholders in General Meeting from time to time, in the manner required for amendment of these Articles.

The Unlimited Shareholder is authorised to determine the conditions attaching to any subscription for A Shares and B Shares from time to time.

The Unlimited Shareholder is authorised to issue such A Shares and B Shares under and during the period referred to above without the Shareholders having any preferential subscription rights.

When the Unlimited Shareholder effects a whole or partial increase in capital pursuant to the provisions referred to above, it shall be obliged to take steps to amend this Article in order to record the change and the Unlimited Shareholder is authorised to take or authorise the steps required for the execution and publication of such amendment in accordance with the law.

III) Pursuant to this authorisation, the Unlimited Shareholder has decided to increase the capital of the Company by an amount of three hundred and seventy-one thousand eight hundred and fifty Euro (371,850.- EUR) so as to raise it from its present amount of one hundred and fifty-five thousand one hundred and fifty Euro (155,150.- EUR) to five hundred and twenty-seven thousand Euro (527,000.- EUR) by the issue of seventy-four thousand three hundred and seventy (74,370) Class A Shares of a par value of five Euro (5.- EUR) each, without reserving to the existing shareholders the preferential right to subscribe for the new shares.

The seventy-four thousand three hundred and seventy (74,370) Class A Shares have been subscribed and fully paid up in cash as follows at an issue price of five hundred Euro (500.- EUR), corresponding to five Euro (5.- EUR) for the nominal value and four hundred and ninety-five Euro (495.- EUR) for the share premium:

a. One thousand eight hundred and fifty (1,850) A Shares have been subscribed by MELIORBANCA GALLO & C. S.P.A., with registered office at Via Turati 16/18, I-20121 Milano (Italy), and fully paid in by a contribution in cash of nine thousand two hundred and fifty Euro (9,250.- EUR). In addition total issue premiums for an amount of nine hundred and fifteen thousand seven hundred and fifty Euro (915,750.- EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

b. Three thousand seven hundred (3,700) A Shares have been subscribed by G.P.P. INTERNATIONAL S.A., with registered office at 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, and fully paid in by a contribution in cash of eighteen thousand five hundred Euro (18,500.- EUR). In addition total issue premiums for an amount of one million eight hundred and thirty-one thousand five hundred Euro (1,831,500.- EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

c. One thousand eight hundred and fifty (1,850) A Shares have been subscribed by CASA DI RISPARMIO DI ALESSANDRIA S.p.a., with registered office at Via Dante 2, I-15100 Alessandria (Italy), and fully paid in by a contribution in cash of nine thousand two hundred and fifty Euro (9,250.- EUR). In addition total issue premiums for an amount of nine hundred and fifteen thousand seven hundred and fifty Euro (915,750.- EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

d. One thousand eight hundred and fifty (1,850) A Shares have been subscribed by BANCA POPOLARE DI MILANO S.c.r.l., with registered office at Piazza Meda 2/4, I-20121 Milano (Italy), and fully paid in by a contribution in cash of nine thousand two hundred and fifty Euro (9,250.- EUR). In addition total issue premiums for an amount of nine hundred and fifteen thousand seven hundred and fifty Euro (915,750.- EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

e. One thousand eight hundred and fifty (1,850) A Shares have been subscribed by SOCIETA ASSICURATRICE INDUSTRIALE S.P.A., with registered office at Corso Galileo Galilei 12, I-20126 Torino (Italy), and fully paid in by a contribution in cash of nine thousand two hundred and fifty Euro (9,250.- EUR). In addition total issue premiums for an amount of nine hundred and fifteen thousand seven hundred and fifty Euro (915,750.- EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

f. Seven thousand four hundred (7,400) A Shares have been subscribed by EMRO FINANCE IRELAND LIMITED, with registered office at A.I.B. International Centre, West Block I.F.S.C., Dublin (Ireland), and fully paid in by a contribution in cash of thirty-seven thousand Euro (37,000.- EUR). In addition total issue premiums for an amount of three million six hundred and sixty-three thousand Euro (3,663,000.- EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

g. Three thousand seven hundred (3,700) A Shares have been subscribed by GESTIELLE MERCHANT S.P.A., Gruppo Bancario Popolare di Verona - S. Geminiano e S. Prospero, with registered office at Via Anfitreato 9, I-37121 Verona (Italy), and fully paid in by a contribution in cash of eighteen thousand five hundred Euro (18,500.- EUR). In addition total issue premiums for an amount of one million eight hundred and thirty-one thousand five hundred Euro (1,831,500.- EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

h. One thousand eight hundred and fifty (1,850) A Shares have been subscribed by BANCA INTESA S.P.A., with registered office at Via Monte di Pietà 8, I-20100 Milano (Italy), and fully paid in by a contribution in cash of nine thousand two hundred and fifty Euro (9,250.- EUR). In addition total issue premiums for an amount of nine hundred and fifteen thousand seven hundred and fifty Euro (915,750.- EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

i. One thousand eight hundred and fifty (1,850) A Shares have been subscribed by PENTIX TRADING E INVESTIMENTOS LDA, with registered office at Rua da Cooperativa Agricola BL D2°C, 9050 - 017 Funchal (Madeira), and fully paid in by a contribution in cash of nine thousand two hundred and fifty Euro (9,250.- EUR). In addition total issue premiums for an amount of nine hundred and fifteen thousand seven hundred and fifty Euro (915,750.- EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

j. One thousand eight hundred and fifty (1,850) A Shares have been subscribed by SUMMIT INTERNATIONAL S.A., with registered office at 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, and fully paid in by a contribution in cash of nine thousand two hundred and fifty Euro (9,250.- EUR). In addition total issue premiums for an amount of nine hundred and fifteen thousand seven hundred and fifty Euro (915,750.- EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

k. Seven thousand four hundred (7,400) A Shares have been subscribed by GFE FINANCIERE D'ENTREPRISES S.A., with registered office at 33, rue Albert 1^{er}, L-1117 Luxembourg, and fully paid in by a contribution in cash of thirty-seven thousand Euro (37,000.- EUR). In addition total issue premiums for an amount of three million six hundred and sixty-three thousand Euro (3,663,000.- EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

i. One thousand eight hundred and fifty (1,850) A Shares have been subscribed by UNILINK CONTRACTORS CORPORATION S.A., with registered office at 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, and fully paid in by a contribution in cash of nine thousand two hundred and fifty Euro (9,250.- EUR). In addition total issue premiums for an amount of nine hundred and fifteen thousand seven hundred and fifty Euro (915,750.- EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

m. One thousand eight hundred and fifty (1,850) A Shares have been subscribed by STAR VENTURE MANAGEMENT S.A., with registered office at 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, and fully paid in by a contribution in cash of nine thousand two hundred and fifty Euro (9,250.- EUR). In addition total issue premiums for an amount of nine hundred and fifteen thousand seven hundred and fifty Euro (915,750.- EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

n. One thousand eight hundred and fifty (1,850) A Shares have been subscribed by WORLD STAR INVESTMENTS S.A., with registered office at 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg, and fully paid in by a contribution in cash of nine thousand two hundred and fifty Euro (9,250.- EUR). In addition total issue premiums for an amount of nine hundred and fifteen thousand seven hundred and fifty Euro (915,750.- EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

o. One thousand eight hundred and fifty (1,850) A Shares have been subscribed by ONIVAL INTERNATIONAL S.A., with registered office at 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg, and fully paid in by a contribution in cash of nine thousand two hundred and fifty Euro (9,250.- EUR). In addition total issue premiums for an amount of nine hundred and fifteen thousand seven hundred and fifty Euro (915,750.- EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

p. One thousand eight hundred and fifty (1,850) A Shares have been subscribed by MONTEPASCHI VITA S.p.a., with registered office at Via San Giovanni Della Croce 3, I-00162 Roma (Italy), and fully paid in by a contribution in cash of nine thousand two hundred and fifty Euro (9,250.- EUR). In addition total issue premiums for an amount of nine hundred and fifteen thousand seven hundred and fifty Euro (915,750.- EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

q. Two thousand five hundred and ninety (2,590) A Shares have been subscribed by STAR INVESTORS S.A., with registered office at 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg, and fully paid in by a contribution in cash of twelve thousand nine hundred and fifty Euro (12,950.- EUR). In addition total issue premiums for an amount of one million two hundred and eighty-two thousand and fifty Euro (1,282,050.- EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

r. Two thousand two hundred and twenty (2,220) A Shares have been subscribed by MAYLUX S.A., with registered office at 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg, and fully paid in by a contribution in cash of eleven thousand one hundred Euro (11,100.- EUR). In addition total issue premiums for an amount of one million ninety-eight thousand nine hundred Euro (1,098,900.- EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

s. One thousand eight hundred and fifty (1,850) A Shares have been subscribed by RE SOLE S.A., with registered office at 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg, and fully paid in by a contribution in cash of nine thousand two hundred and fifty Euro (9,250.- EUR). In addition total issue premiums for an amount of nine hundred and fifteen thousand seven hundred and fifty Euro (915,750.- EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

t. Three thousand seven hundred (3,700) A Shares have been subscribed by AZUFIN S.A., with registered office at 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, and fully paid in by a contribution in cash of eighteen thousand five hundred

Euro (18,500 EUR). In addition total issue premiums for an amount of one million eight hundred and thirty-one thousand five hundred Euro (1,831,500.- EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

u. Four thousand eight hundred and ten (4,810) have been subscribed by FINSAP INVESTMENTS S.A., with registered office at 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, and fully paid in by a contribution in cash of twenty-four thousand and fifty Euro (24,500.- EUR). In addition total issue premiums of two million three hundred and eighty thousand nine hundred and fifty Euro (2,380,950.- EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

v. One thousand eight hundred and fifty (1,850) A Shares have been subscribed by MASTAR INVEST S.A., with registered office at 3, place d'Argent, L-1413 Luxembourg, and fully paid in by a contribution in cash of nine thousand two hundred and fifty Euro (9,250.- EUR). In addition total issue premiums for an amount of nine hundred and fifteen thousand seven hundred and fifty Euro (915,750.- EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

w. One thousand eight hundred and fifty (1,850) A Shares have been subscribed by MGO LUX S.A., with registered office at 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg, and fully paid in by a contribution in cash of nine thousand two hundred and fifty Euro (9,250.- EUR). In addition total issue premiums for an amount of nine hundred and fifteen thousand seven hundred and fifty Euro (915,750.- EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

x. Eleven thousand one hundred (11,100) A Shares have been subscribed by VEGASTAR S.A., with registered office at 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, and fully paid in by a contribution in cash of fifty-five thousand five hundred Euro (55,500.- EUR). In addition total issue premiums for an amount of five million four hundred and ninety-four thousand five hundred Euro (5,494,500.- EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

The amounts of three hundred and seventy-one thousand eight hundred and fifty Euro (371,850.- EUR) in capital and thirty-six million eight hundred and thirteen thousand one hundred and fifty Euro (36,813,150.- EUR) as issue premium, totalising thirty-seven million one hundred and eighty-five thousand Euro (37,185,000.- EUR) paid up in cash by the subscribers are at the disposal of the company, proof of which has been given to the undersigned notary.

As a consequence of such increase of capital, the two paragraphs of article 5 of the articles of incorporation will now read as follows:

«Art. 5. Two first paragraphs.

The Company has an issued capital of five hundred and twenty-seven thousand Euro (527,000.- EUR), divided into one hundred and five thousand four hundred (105,400) shares, comprising:

(i) eighty thousand four hundred (80,400) Redeemable Shares having a par value of five Euro (5.- EUR) each («A Shares»);

(ii) twenty-five thousand (25,000) Shares having a par value of five Euro (5.- EUR) each, allocated to the Unlimited Shareholder («B Shares»);

In addition to the issued capital, issue premiums for a total amount of thirty-nine million seven hundred and ninety-eight thousand Euro (39,798,000.- EUR) have been paid on the A Shares.»

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the presently stated increase of capital with issue premium are estimated at approximately 15,300,000.- LUF.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version. At the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the undersigned notary by name, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Follows the French version:

L'an deux mille, le treize décembre.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Madame Chantal Keereman, juriste, demeurant à Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spécial du conseil d'administration de STAR VENTURE MANAGEMENT S.A., Actionnaire Commandité de la société, en vertu d'une résolution circulaire par consentement écrit unanime du conseil d'administration du 26 septembre 2000; copie dudit document, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant d'acter les déclarations suivantes:

I) La société STAR VENTURE I S.c.p.A., avec siège social à Luxembourg, 7, Val Sainte Croix, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B numéro 77.547, fut constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 11 août 2000, en voie de publication.

II) Aux termes de l'article 5 des statuts, le capital social émis est de cent cinquante-cinq mille cent cinquante Euro (EUR 155.150.-), divisé en trente et un mille et trente (31.030) actions comprenant:

i) six mille et trente (6.030) Actions Rachetables d'une valeur nominale de cinq Euro (EUR 5.-) chacune («Actions A»);

ii) vingt-cinq mille (25.000) Actions d'une valeur nominale de cinq Euro (EUR 5.-) chacune, attribuées à l'Actionnaire Commandité («Actions B»).

En plus du capital émis, des primes d'émission d'un montant total de deux millions neuf cent quatre-vingt-quatre mille huit cent cinquante Euro (EUR 2.984.850.-) ont été payées sur les Actions A.

La Société a un capital autorisé de deux millions deux cent cinquante mille Euro (EUR 2.250.000,-), divisé en quatre cent mille (400.000) Actions A ayant une valeur nominale de cinq Euro (EUR 5,-) chacune et cinquante mille (50.000) Actions B ayant une valeur nominale de cinq Euro (EUR 5,-) chacune.

L'Actionnaire Commandité est autorisé à émettre des Actions A et B nouvelles avec ou sans prime d'émission afin de porter le capital total de la Société jusqu'au capital autorisé de la Société, en une ou plusieurs fois, à sa discrétion et à accepter la souscription de telles actions pendant une période telle que déterminée à l'article 32(5) de la loi sur les sociétés commerciales.

La durée ou l'étendue de cette autorisation peut être étendue périodiquement par décision des Actionnaires en Assemblée Générale statuant comme en matière de modification des présents Statuts.

L'Actionnaire Commandité est autorisé à déterminer de temps à autre les conditions de souscriptions des actions A et B.

L'Actionnaire Commandité est autorisé à émettre de telles Actions A et B durant la période mentionnée ci-dessus sans droit de souscription préférentiel pour les Actionnaires existants.

A la suite de chaque augmentation partielle ou totale de capital réalisée par l'Actionnaire Commandité conformément aux dispositions ci-dessus, l'Actionnaire Commandité prendra les mesures nécessaires pour modifier cet Article afin de constater cette modification et il est autorisé à prendre ou à autoriser toutes les mesures requises pour l'exécution et la publication de telle modification conformément à la loi.

III) En exécution des pouvoirs lui conférés par les statuts, l'Actionnaire Commandité a décidé de procéder à une augmentation de capital à concurrence de trois cent soixante-et-onze mille huit cent cinquante Euro (371.850,- EUR), pour le porter de son montant actuel de cent cinquante-cinq mille cent cinquante Euro (155.150,- EUR) à cinq cent vingt-sept mille Euro (527.000,- EUR) par l'émission de soixante-quatorze mille trois cent soixante-dix (74.370) Actions de Catégorie A ayant une valeur nominale de cinq Euro (5,- EUR) chacune, sans réserver aux actionnaires existants un droit préférentiel pour souscrire les nouvelles actions.

Les soixante-quatorze mille trois cent soixante-dix (74.370) Actions de Catégorie A ont été souscrites et entièrement libérées en espèces comme suit à un prix d'émission de cinq cents Euro (500,- EUR), correspondant à cinq Euro (5,- EUR) pour la valeur nominale et à quatre cent quatre-vingt-quinze Euro (495,- EUR) pour la prime d'émission:

a. Mille huit cent cinquante (1.850) actions A ont été souscrites par MELIORBANCA GALLO & C S.P.A., avec siège social à Via Turita 16/18, I-20121 Milano (Italie), et entièrement libérées moyennant versement en espèces de neuf mille deux cent cinquante Euro (9.250,- EUR). En plus, des primes d'émission totalisant neuf cent quinze mille sept cent cinquante Euro (915.750,- EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

b. Trois mille sept cents (3.700) Actions A ont été souscrites par G.P.P. INTERNATIONAL S.A., avec siège social au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, et entièrement libérées moyennant versement en espèces de dix-huit mille cinq cents Euro (18.500,- EUR). En plus, des primes d'émission totalisant un million huit cent trente et un mille cinq cents Euro (1.831.500,- EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

c. Mille huit cent cinquante (1.850) Actions A ont été souscrites par CASA DI RISPARMIO DI ALESSANDRIA S.p.a., avec siège social à Via Dante 2, I-15100 Alessandria (Italie) et entièrement libérées moyennant versement en espèces de neuf mille deux cent cinquante Euro (9.250,- EUR). En plus, des primes d'émission totalisant neuf cent quinze mille sept cent cinquante Euro (915.750,- EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

d. Mille huit cent cinquante (1.850) Actions A ont été souscrites par BANCA POPOLARE DI MILANO S.c.r.l., avec siège social à Piazza Meda 2/4, I-20121 Milano (Italie), et entièrement libérées moyennant versement en espèces de neuf mille deux cent cinquante Euro (9.250,- EUR). En plus, des primes d'émission totalisant neuf cent quinze mille sept cent cinquante Euro (915.750,- EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

e. Mille huit cent cinquante (1.850) Actions A ont été souscrites par SOCIETA ASSICURATRICE INDUSTRIALE S.P.A., avec siège social à Corso Galileo Galilei 12, I-20126 Torino (Italie), et entièrement libérées moyennant versement en espèces de neuf mille deux cent cinquante Euro (9.250,- EUR). En plus, des primes d'émission totalisant neuf cent quinze mille sept cent cinquante Euro (915.750,- EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

f. Sept mille quatre cents (7.400) Actions A ont été souscrites par EMRO FINANCE IRELAND LIMITED, avec siège social à A.I.B. International Centre, West Block I.F.S.C., Dublin (Irlande) et entièrement libérées moyennant versement en espèces de trente-sept mille Euro (37.000,- EUR). En plus, des primes d'émission totalisant trois millions six cent soixante-trois mille Euro (3.663.000,- EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

g. Trois mille sept cents (3.700) Actions A ont été souscrites par GESTIELLE MERCHANT S.P.A., Gruppo Bancario Popolare di Verona - S. Geminiano e S. Prospero, avec siège social à Via Anfiteatro 9, I-37121 Verona (Italie), et entièrement libérées moyennant versement en espèces de dix-huit mille cinq cents Euro (18.500,- EUR). En plus, des primes d'émission totalisant un million huit cent trente et un mille cinq cents Euro (1.831.500,- EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

h. Mille huit cent cinquante (1.850) Actions A ont été souscrites par BANCA INTESA S.P.A., avec siège social à Via Monte di Pietà 8, I-20100 Milano (Italie), et entièrement libérées moyennant versement en espèces de neuf mille deux cent cinquante Euro (9.250,- EUR). En plus, des primes d'émission totalisant neuf cent quinze mille sept cent cinquante Euro (915.750,- EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

i. Mille huit cent cinquante (1.850) Actions A ont été souscrites par PENTIX TRADING E INVESTIMENTOS LDA, avec siège social à Rua da Cooperativa Agrícola BL D 2°C, 9050 - 017 Funchal (Madeira), et entièrement libérées moyennant versement en espèces de neuf mille deux cent cinquante Euro (9.250,- EUR). En plus, des primes d'émission totalisant neuf cent quinze mille sept cent cinquante Euro (915.750,- EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

j. Mille huit cent cinquante (1.850) Actions A ont été souscrites par SUMMIT INTERNATIONAL S.A., avec siège social au 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, et entièrement libérées moyennant versement en espèces de neuf

mille deux cent cinquante Euro (9.250,- EUR). En plus, des primes d'émission totalisant neuf cent quinze mille sept cent cinquante Euro (915.750,- EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

k. Sept mille quatre cents (7.400) Actions A ont été souscrites par GFE FINANCIERE D'ENTREPRISES S.A., avec siège social au 33, rue Albert 1^{er}, L-1117 Luxembourg, et entièrement libérées moyennant versement en espèces de trente-sept mille Euro (37.000,- EUR). En plus, des primes d'émission totalisant trois millions six cent soixante-trois mille Euro (3.663.000,- EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

l. Mille huit cent cinquante (1.850) Actions A ont été souscrites par UNILINK CONTRACTORS CORPORATION S.A., avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, et entièrement libérées moyennant versement en espèces de neuf mille deux cent cinquante Euro (9.250,- EUR). En plus, des primes d'émission totalisant neuf cent quinze mille sept cent cinquante Euro (915.750,- EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

m. Mille huit cent cinquante (1.850) Actions A ont été souscrites par STAR VENTURE MANAGEMENT S.A., avec siège social au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, et entièrement libérées moyennant versement en espèces de neuf mille deux cent cinquante Euro (9.250,- EUR). En plus, des primes d'émission totalisant neuf cent quinze mille sept cent cinquante Euro (915.750,- EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

n. Mille huit cent cinquante (1.850) Actions A ont été souscrites par WORLD STAR INVESTMENTS S.A., avec siège social au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg, et entièrement libérées moyennant versement en espèces de neuf mille deux cent cinquante Euro (9.250,- EUR). En plus, des primes d'émission totalisant neuf cent quinze mille sept cent cinquante Euro (915.750,- EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

o. Mille huit cent cinquante (1.850) Actions A ont été souscrites par ONIVAL INTERNATIONAL S.A., avec siège social au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg, et entièrement libérées moyennant versement en espèces de neuf mille deux cent cinquante Euro (9.250,- EUR). En plus, des primes d'émission totalisant neuf cent quinze mille sept cent cinquante Euro (915.750,- EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

p. Mille huit cent cinquante (1.850) Actions A ont été souscrites par MONTEPASCHI VITA S.p.a., avec siège social à Via San Giovanni Della Croce 3, I-00162 Rome (Italie), et entièrement libérées moyennant versement en espèces de neuf mille deux cent cinquante Euro (9.250,- EUR). En plus, des primes d'émission totalisant neuf cent quinze mille sept cent cinquante Euro (915.750,- EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

q. Deux mille cinq cent quatre-vingt-dix (2.590) Actions A ont été souscrites par STAR INVESTORS S.A., avec siège social au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg, et entièrement libérées moyennant versement en espèces de douze mille neuf cent cinquante Euro (12.950,- EUR). En plus, des primes d'émission totalisant un million deux cent quatre-vingt-deux mille cinquante Euro (1.282.050,- EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

r. Deux mille deux cent vingt (2.220) Actions A ont été souscrites par MAYLUX S.A., avec siège social au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg, et entièrement libérées moyennant versement en espèces de onze mille cent Euro (11.100,- EUR). En plus, des primes d'émission totalisant un million quatre-vingt-dix-huit mille neuf cents Euro (1.098.900,- EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

s. Mille huit cent cinquante (1.850) Actions A ont été souscrites par RE SOLE S.A., avec siège social au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg, et entièrement libérées moyennant versement en espèces de neuf mille deux cent cinquante Euro (9.250,- EUR). En plus, des primes d'émission totalisant neuf cent quinze mille sept cent cinquante Euro (915.750,- EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

t. Trois mille sept cents (3.700) Actions A ont été souscrites par AZUFIN S.A., avec siège social au 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et entièrement libérées moyennant versement en espèces de dix-huit mille cinq cents Euro (18.500,- EUR). En plus, des primes d'émission totalisant un million huit cent trente et un mille cinq cents Euro (1.831.500,- EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

u. Quatre mille huit cent dix (4.810) Actions A ont été souscrites par FINSAP INVESTMENTS S.A., avec siège social au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, et entièrement libérées moyennant versement en espèces de vingt-quatre mille cinquante Euro (24.050,- EUR). En plus, des primes d'émission totalisant deux millions trois cent quatre-vingt mille neuf cent cinquante Euro (2.380.950,- EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

v. Mille huit cent cinquante (1.850) Actions A ont été souscrites par MASTAR INVEST S.A., avec siège social au 3, place d'Argent, L-1413 Luxembourg, et entièrement libérées moyennant versement en espèces de neuf mille deux cent cinquante Euro (9.250 EUR). En plus, des primes d'émission totalisant neuf cent quinze mille sept cent cinquante Euro (915.750,- EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

w. Mille huit cent cinquante (1.850) Actions A ont été souscrites par MGO LUX S.A., avec siège social au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg, et entièrement libérées moyennant versement en espèces de neuf mille deux cent cinquante Euro (9.250,- EUR). En plus, des primes d'émission totalisant neuf cent quinze mille sept cent cinquante Euro (915.750,- EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

x. Onze mille cent (11.100) Actions A ont été souscrites par VEGASTAR S.A., avec siège social au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, et entièrement libérées moyennant versement en espèces de cinquante-cinq mille cinq cents Euro (55.500,- EUR). En plus, des primes d'émission totalisant cinq millions quatre cent quatre-vingt-quatorze mille cinq cents Euro (5.494.500,- EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

Les montants de trois cent soixante-et-onze mille huit cent cinquante Euro (371.850,- EUR) en capital, et trente-six millions huit cent treize mille cent cinquante Euro (36.813.150 EUR) en primes d'émission, totalisant trente-sept millions cent quatre-vingt-cinq mille Euro (37.185.000,- EUR), payés en espèces par les souscripteurs sont à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

A la suite de cette augmentation de capital, les deux premiers alinéas de l'article 5 des statuts auront désormais la teneur suivante:

«Art. 5. Deux premiers alinéas.

La Société a un capital émis de cinq cent vingt-sept mille Euro (527.000,- EUR), divisé en cent cinq mille quatre cents (105.400) actions comprenant:

i) quatre-vingt mille quatre cents (80.400) Actions Rachetables d'une valeur nominale de cinq Euro (EUR 5,-) chacune («Actions A»);

ii) vingt-cinq mille (25.000) Actions d'une valeur nominale de cinq Euro (EUR 5,-) chacune, attribuées à l'Actionnaire Commandité («Actions B»).

En plus du capital émis, des primes d'émission d'un montant total de trente-neuf millions sept cent quatre-vingt-dix-huit mille Euro (39.798.000,- EUR) ont été payées sur les Actions A.»

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces, qui incombent à la société à la suite de l'augmentation de capital avec prime d'émission qui précède, sont estimés à environ 15.300.000,- LUF:

Le notaire instrumentant qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française. Sur la demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte française, le texte anglais prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Keereman, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2000, vol. 7CS, fol. 25, case 8. – Reçu 15.000.392 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2001.

P. Frieders.

(02012/212/349) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

STAR VENTURE I S.C.P.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 77.547.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2001.

P. Frieders.

(02013/212/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

SUEZ ASIA EQUITY, SUEZ ASIA EQUITY MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 52.048.

In the year two thousand, on the twenty-seventh of November.

Before Us, Maître Edmond Schroeder, notary residing in Mersch.

Was held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of SUEZ ASIA EQUITY MANAGEMENT S.A., having its registered office in Luxembourg, incorporated by deed of the undersigned notary, on the 24th of August 1995, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, on the 30th of September 1995, numéro 498.

The meeting was presided by Pascal Leclerc, employé de banque, residing in Cons-la-Grandville.

The chairman appointed as secretary Alexandra Gardenghi, employée de banque, residing in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Valérie Letellier, employée de banque, residing in Esch-sur-Alzette.

The chairman declared and requested the notary to state that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be annexed to this document to be filed with the registration authorities.

II.- It appears from the attendance list, that all the one hundred (100) shares are present or represented at the present extraordinary general meeting, so that the meeting could validly decide on all the items of the agenda.

III.- That the agenda of the meeting is the following:

Agenda

1.- Increase of the subscribed share capital of an amount of three hundred thousand United States Dollars (300,000.- USD) in order to raise it from its present amount of one hundred thousand United States Dollars (100,000.- USD) to four hundred thousand United States Dollars (400,000.- USD) by increase of the par value of three thousand United States Dollars (3,000.- USD) in order to raise it to four thousand United States Dollars (4,000.- USD), by incorporation of three hundred thousand United States Dollars (300,000.- USD) of the profits brought forward.

2.- Subsequent amendment of Article five, first paragraph of the Articles of Association as follows:

«The corporate capital is set at four hundred thousand United States Dollars (400,000.- USD), consisting of one hundred (100) shares in registered form with a par value of four thousand United States Dollars (4,000.- USD) per share.»

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The meeting decides to increase the subscribed share capital by incorporation of the profits brought forward of an amount of three hundred thousand United States Dollars (300,000.- USD) in order to raise it from its present amount of one hundred thousand United States Dollars (100,000.- USD) to four hundred thousand United States Dollars (400,000.- USD) by increase of the par value of three thousand United States Dollars (3,000.- USD) in order to raise it to four thousand United States Dollars (4,000.- USD).

The existence of these profits brought forward being evidenced in the balance sheet of the 30th of September 2000. A copy of this balance sheet will remain annexed to this document to be filed with the registration authorities.

Second resolution

The meeting decides to amend Article five, first paragraph of the Articles of Association as follows:

«Art. 5. First paragraph.

The corporate capital is set at four hundred thousand United States Dollars (400,000.- USD), consisting of one hundred (100) shares in registered form with a par value of four thousand United States Dollars (4,000.- USD) per share.»

Evaluation of the increase of capital

For the purposes of registration the increase of the share capital is evaluated at fourteen million three hundred eighty-seven thousand five hundred and fifty Luxembourg francs (14,387,550.- LUF).

Expenses

The expenses which shall be borne by the corporation as a result of the present deed are estimated at approximately eighty thousand Luxembourg francs (80,000.- LUF).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing persons, this deed is worded in English, followed by a French translation and that in case of any divergences between the English and the French text, the English version shall be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their names, surnames, civil status and residences, the said persons appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille, le vingt-sept novembre.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société SUEZ ASIA EQUITY MANAGEMENT S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 24 août 1995, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 498 du 30 septembre 1995.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Pascal Leclerc, employé de banque, demeurant à Cons-la-Grandville.

Le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Alexandra Gardenghi, employée de banque, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Valérie Letellier, employée de banque, demeurant à Esch-sur-Alzette.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire.

Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les cent (100) actions, représentant l'intégralité du capital souscrit, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Augmentation du capital social souscrit à concurrence de trois cent mille U.S. Dollars (300.000.- USD), pour le porter de son montant actuel de cent mille U.S. Dollars (100.000.- USD) à quatre cent mille U.S. Dollars (400.000.- USD), par augmentation de la valeur nominale à concurrence de trois mille U.S. Dollars (3.000.- USD), pour la porter à quatre mille U.S. Dollars (4.000.- USD), par l'incorporation de bénéfices reportés d'un montant de trois cent mille U.S. Dollars (300.000.- USD).

2.- Modification de l'article cinq, premier alinéa des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à quatre cent mille U.S. Dollars (400.000.- USD), représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de quatre mille U.S. Dollars (4.000.- USD) par action.»

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social par l'incorporation de bénéfices reportés à concurrence d'un montant de trois cent mille U.S. Dollars (300.000,- USD), pour le porter de son montant actuel de cent mille U.S. Dollars (100.000,- USD) à quatre cent mille U.S. Dollars (400.000,- USD), par augmentation de la valeur nominale à concurrence de trois mille U.S. Dollars (3.000,- USD), pour la porter à quatre mille U.S. Dollars (4.000,- USD).

L'existence de ces bénéfices reportés se dégage d'un bilan arrêté au 30 septembre 2000.

Une copie de ce bilan restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article cinq, premier alinéa des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Art. 5. Premier alinéa.

Le capital social est fixé à quatre cent mille U.S. Dollars (400.000,- USD), représenté par cent (100) actions nominatives d'une valeur nominale de quatre mille U.S. Dollars (4.000,- USD) par action.»

Evaluation de l'augmentation de capital

Pour les besoins de l'enregistrement, l'augmentation de capital est évaluée à quatorze millions trois cent quatre-vingt-sept mille cinq cent cinquante francs luxembourgeois (14.387.550,- LUF).

Frais

Les frais, qui incombent à la société en raison du présent acte s'élèvent à environ quatre-vingt mille francs luxembourgeois (80.000,- LUF).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: P. Leclerc, A. Gardenghi, V. Letellier, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 4 décembre 2000, vol. 416, fol. 5, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 8 décembre 2000.

E. Schroeder.

(02015/228/117) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

SUEZ ASIA EQUITY, SUEZ ASIA EQUITY MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 52.048.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 5 janvier 2001.

E. Schroeder.

(02016/228/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

THE FIRST KOREA SMALLER COMPANIES FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1637 Luxembourg, 13, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 38.652.

In the year two thousand, on the twelfth of December.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of Shareholders of THE FIRST KOREA SMALLER COMPANIES FUND (hereafter referred to as the «Company»), a société anonyme having its registered office in Luxembourg (R. C. Luxembourg B 38.652), incorporated by the notary Camille Hellinckx, on 29th November, 1991, published in the Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (the «Mémorial»), of 20th January, 1992. The Articles of Incorporation have been amended for the last time by a deed of the undersigned notary on 15th June, 1998 published in the Mémorial on 14th August, 1998.

The meeting was opened by Mrs Maryse Duffin, private employee, residing in Luxembourg, in the chair.

The chairman appointed as secretary Mrs Debra Anne Adams, private employee, residing in Hombourg-Budange (F).

The meeting elected as scrutineer Mrs Florence Marquebreucq, private employee, residing in Habay-la-Vieille (B).

The bureau of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. That the agenda of the meeting is the following:

1. To decide the liquidation of the Company.

2. To appoint COMPAGNIE FIDUCIAIRE represented by Mr Guy Hornick as liquidator with the powers determined by articles 144 and following of the law of 10 August 1915 governing commercial companies (as amended) (the «Law»). The liquidator may execute acts and operations specified in article 145 of the Law without any special autorisation of the general meeting of Shareholders. The Liquidator may, under its own responsibility, delegate certain determined functions on the conditions and for the duration it determines.

II. That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list signed by the proxies of the represented shareholders and by the bureau of the meeting will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

III. That the extraordinary general meeting convened for 10th November, 2000 could not validly deliberate for lack of quorum, and that the present extraordinary general meeting was reconvened by notices containing the agenda sent on 27th November, 2000 to shareholders and published in the Mémorial on 13th and 27th November, 2000 and in the Luxemburger Wort and Tageblatt on 11th and 27th November, 2000.

IV. That the first resolution on the agenda of this meeting may only be validly taken if approved by Shareholders holding at least 2/3 of the Shares represented at the meeting.

The second resolution will be passed if approved by a simple majority.

V. It appears from the attendance list that, out of the 305,670.00 (three hundred and five thousand six hundred seventy) shares in issue, 2,000 (two thousand) shares are represented at the meeting.

VI. That, as a result of the foregoing, the present meeting is regularly constituted and may validly decide on the items of the agenda.

Then the meeting, after deliberation, takes the following resolutions:

First resolution

The meeting with 1,000 (one thousand) votes in favour and 1,000 (one thousand) votes against decides against the liquidation of the Company.

Second resolution

The meeting with 1,000 (one thousand) votes in favour and 1,000 (one thousand) votes against decides against the appointment of COMPAGNIE FIDUCIAIRE as liquidator.

There being no further business on the agenda, the meeting is thereupon closed.

Whereupon the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French translation; on request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French version, the English version will be prevailing.

The document having been read to the persons appearing all known by the notary by their names, first names, civil status and residences, the members of the Bureau signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille, le douzième jour du mois de décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire résidant à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme THE FIRST KOREA SMALLER COMPANIES FUND (ci-après la «Société»), ayant son siège social à Luxembourg (R. C. Luxembourg B 38.652), constituée suivant acte reçu par le notaire Camille Hellinckx, le 29 novembre 1991, acte qui a été publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (le «Mémorial»), du 20 janvier 1992.

Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte passé en date du 15 juin 1998 devant le notaire soussigné et publié au Mémorial le 14 août 1998.

L'Assemblée est ouverte par le Président, Madame Duffin Maryse, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme Secrétaire Madame Adams Debra, employée privée, demeurant à Hombourg-Budange (F).

L'Assemblée élit aux fonctions de Scrutateur Madame Marquebreucq Florence, employée privée, demeurant à Habay-la-Vieille (B).

Le bureau étant ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le Notaire d'acter que:

I. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. De décider la liquidation de la Société.

2. De nommer la COMPAGNIE FIDUCIAIRE représentée par M. Guy Hornick comme liquidateur avec les pouvoirs tels que prévus par les articles 144 et suivants de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (telle que modifiée) (la «Loi»). Le liquidateur est autorisé à procéder aux actes et opérations prévus à l'article 145 de la Loi sans autorisation spéciale de l'assemblée générale des actionnaires. Le liquidateur peut, sous sa propre responsabilité, déléguer certaines fonctions déterminées aux conditions et pour la durée qu'il déterminera.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre des actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

III. Que l'assemblée générale extraordinaire convoquée pour le 10 novembre, 2000 n'a pu valablement délibérer pour cause de défaut de quorum, et que des avis de convocation contenant l'ordre du jour de la présente assemblée ont été envoyés par lettres à tous les actionnaires en nom le 27 novembre 2000 et publiés au Mémorial les 13 et 27 novembre 2000 et dans le Luxemburger Wort et Tageblatt les 11 et 27 novembre 2000.

IV. Que la première résolution portée à l'ordre du jour de cette assemblée ne peut être valablement adoptée que si adoptée par les actionnaires détenant au moins 2/3 des actions représentées à l'assemblée. La deuxième résolution sera adoptée par une majorité simple.

V. Il résulte de la liste de présence que des 305.670 (trois cent cinq mille six cent soixante-dix) actions en circulation, 2.000 (deux mille) actions sont représentées à la présente assemblée.

VI. Qu'à la suite de ce qui précède, la présente Assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée avec 1.000 (mille) voix en faveur et 1.000 (mille) voix contre décide de ne pas procéder à la liquidation de la Société.

Deuxième résolution

L'assemblée avec 1.000 (mille) voix en faveur et 1.000 (mille) voix contre décide de ne pas nommer la COMPAGNIE FIDUCIAIRE comme liquidateur.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le Notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, reconnaît par les présentes qu'à la requête des comparants, le présent procès-verbal est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française, à la requête des mêmes comparants et en cas de divergences entre la version anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Duffin, A. Adams, F. Marquebreucq, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2000, vol. 127S, fol. 39, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2000.

J. Elvinger.

(02029/211/110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.

TAXIS METROPOL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1522 Luxembourg, 15, rue Jules Fischer.

EXTRAIT

Il résulte d'un acte de mise en liquidation dressé par le notaire Aloyse Biel, de résidence à Capellen, en date du 25 novembre 2000, enregistré à Capellen en date du 29 novembre 2000, vol. 420, fol. 34, case 1:

que l'assemblée a décidé la dissolution anticipée de la société et a prononcé sa mise en liquidation à compter de ce jour.

L'assemblée a décidé de nommer liquidateur de la prédite société Madame Andrée Lauer, indépendante, demeurant à Lintgen.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 et suivants de la loi modifiée sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où cette autorisation est requise.

Il peut dispenser Monsieur le Conservateur des Hypothèques à prendre inscription d'office, renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires; donner mainlevée, avec ou sans paiement de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser l'inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa seule responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixe.

Le liquidateur forme un collège qui délibère suivant les règles ordinaires des assemblées délibérantes.

Il conserve tous pouvoirs que la loi, les statuts et l'assemblée générale lui ont conférés.

Pour extrait conforme, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 4 janvier 2001.

A. Biel.

(02020/203/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2001.